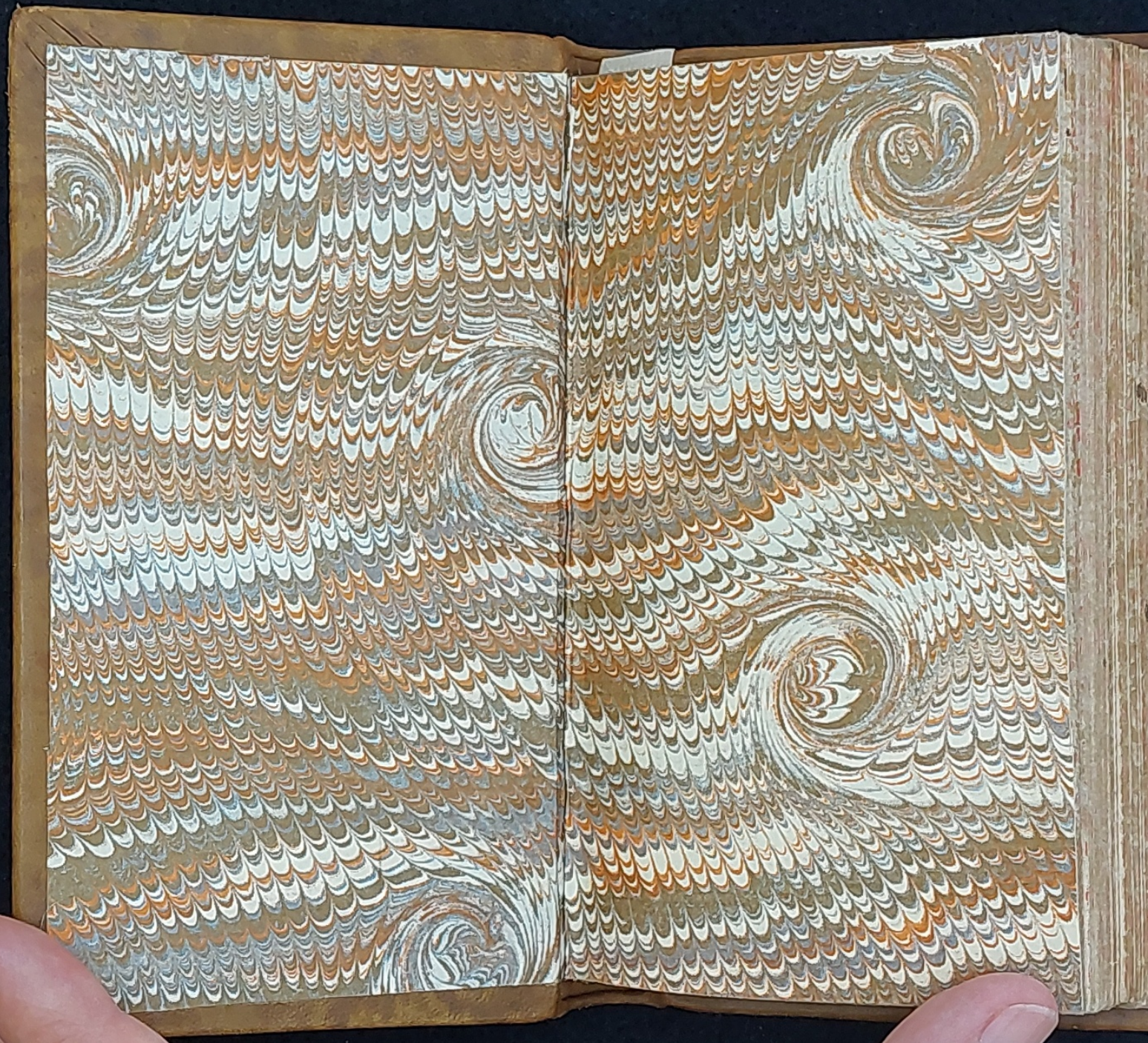














MERCURE  
GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN.

FEVRIER 1692.



A LYON,  
Chez THOMAS AMAULRY  
ruë Merciere au Mercure Galant.

---

M. DC. XCII.  
*Avec Privilege du Roy.*





LIVRES NOUVEAUX

du mois de Fevrier 1692.

Oeuvres de Messieurs de  
Corneilles Pierre & Tho-  
mas de l'Academie Françoise,  
revûës corrigées & augmentées  
de beaucoup, 10.v.ind. 18.liv.

Reflexions Critiques sur le  
Système Cartesien de la Philo-  
sophie de M. Regis par M. Du-  
hamel, ind. 30.s.

Retraite sur nôtre Seigneur  
Jesus-Christ, par le Pere Ne-  
veu, ind. 30.s.

L'Ecriture Sainte reduite en  
Meditations par le Pere le Paul-  
mier de la Compagnie de Je-  
sus, ind. 2.vol. 3.l. 10.s.

— Le même en Latin en un  
volume ind. 2.l. 5.s.



Caracteres naturels des Hommes en cent Dialogues, par M. Bordelot, ind. 30. f.

Des sept Sacremens de l'Eglise & des Dispositions necessaires pour les recevoir avec fruit, ind. 2. liv. 5. f.

Reflexions sur ce qui peut plaire en 3. v. ind. 4. liv. 10. f.

Affaires du Temps XI. partie, ind. 7. f.

Disgrace des Amans, ind. 30. fols.



## TABLE.

|   |                                                                                    |     |
|---|------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| P | Recluse.                                                                           | 1   |
|   | Rejoissances faites pour la prise de Montmelian.                                   | 9   |
|   | Poëme sur la restitution des Saints Lieux.                                         | 18  |
|   | Ceremonies curieuses observées à Strasbourg.                                       | 40  |
|   | Lettre sur la Beauté.                                                              | 47  |
|   | Histoire.                                                                          | 67  |
|   | Lettre en Vers de Madame des Houlières.                                            | 93  |
|   | Charges données par le Roy.                                                        | 99  |
|   | M. l'Abbé d'Estrades est nommé Ambassadeur à la Cour de Portugal.                  | 103 |
|   | Particularitez touchant la mort d'un vieil Hermite qui a fait bruit dans le monde. | 105 |



# TABLE.

|                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Galanterie.</i>                                                                     | 109 |
| <i>Fable du Cygne &amp; des Oisons.</i>                                                | 115 |
| <i>Considerations sur la Ligne d'Ausbourg.</i>                                         | 125 |
| <i>Remede specifique.</i>                                                              | 167 |
| <i>Mort de M. le Nonce.</i>                                                            | 168 |
| <i>Lettre de M. Amclot, Ambassadeur de France en Suisse.</i>                           | 173 |
| <i>Reception de M. Tournel à l'Academie Françoise.</i>                                 | 179 |
| <i>Mariage.</i>                                                                        | 186 |
| <i>Morts.</i>                                                                          | 190 |
| <i>Avantages remporteZ sur mer, par Mr le Marquis de Nesmond, &amp; Mr des Augers.</i> | 208 |
| <i>Portrait du Roy nouvellement peint &amp; gravé.</i>                                 | 212 |
| <i>Nouvelles d'Angleterre.</i>                                                         | 215 |
| <i>Nouvelles d'Espagne.</i>                                                            | 216 |
| <i>Article des l'Enigmes.</i>                                                          | 217 |
| <i>Détail de tout ce qui s'est passé du Mariage de Monseigneur le Duc</i>              |     |

# TABLE.

|                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>de Chartres &amp; de Mademoiselle de Blois.</i>                                          | 222 |
| <i>Douze Vaisseaux Hollandois échouéZ sur les costes de Biscaye.</i>                        | 251 |
| <i>Courses faites par Mr de Melac, &amp; Mr le Comte de Talar.</i>                          | 252 |
| <i>Mr de Montholon est receu premier President au Parlement de Normandie.</i>               | 253 |
| <i>Le Grand Seigneur se détermine à continuer la guerre, après avoir consulté le Mufti.</i> | 254 |

Fin de la Table.

---

La Chanfon doit regarder la page 221.

La Figure marquée I. doit regarder la page 237

La Figure marquée II. doit regarder la page 239





# MERCURE GALANT.

FEVRIER 1692.



VOUS avez raison, Madame, de dire, que quoy que j'aye déjà commencé plus de deux cens cinquante de mes Lettres historiques, par des Eloges du Roy, cette matiere ne s'épuisera jamais. Je n'ay cité que des faits, & loin de s'étonner du grand nombre, on

Fevrier 1692.

A



demanderoient quels Ministres auroient eu des Genies assez supérieurs pour avoir travaillé si utilement à la gloire de la France, & l'avoir renduë plus redoutable que tous les Rois ensemble n'ont jamais fait. Rien ne pourroit égaler leur étonnement, quand ils apprendroient que le Roy s'étant bien voulu donner le soin de travailler luy-mesme sans avoir de premier Ministre, en a fait toutes les fonctions; qu'il n'y a point de détails où il ne soit entré pour le bien de ses Sujets & la gloire de l'Estat, qu'on n'a rien executé que par ses ordres, & que sa penetration, son travail continuel, & son exemple ayant rendu ses Ministres vigilans, laborieux & habiles,

jamais Monarque n'a esté si bien servy. Pour vous donner seulement une marque qu'il sçait tout, qu'il voit tout, & qu'il fait tout, je ne parlerai que du détail où il vient d'entrer au milieu des grandes affaires qui l'occupent. Ce détail regarde le Regiment de ses Gardes Françoises, en faveur duquel ce Prince a bien voulu se donner la peine de travailler à un Reglement qui contient trois cens vingt articles, qu'il a examinez avec l'attention qu'il donne jusqu'aux moindres choses. Ce seroit beaucoup pour un particulier qui n'auroit aucune affaire, que d'en écouter les Articles, qui remplissent un volume assez gros pour effrayer ceux qui n'aimeroient que les divertis-



semens. Cependant le Roy ne s'impose pas un moindre travail dans les temps où il n'est pas entièrement occupé des affaires de l'Etat, & il fait ses heures de plaisir de mille reglemens pareils. On ne doit pas s'étonner si l'ordre se trouvant en toutes choses, ses affaires sont dans une si glorieuse situation, qu'encore que depuis trois ans ce Prince soit attaqué par toute l'Europe, ses Troupes toujours triomphantes, n'ont encore passé aucune Campagne que dans le Pays ennemy, ny aucune saison sans vaincre. C'est ce qui vient de nous faire chanter un *Te Deum* au milieu du plus rude hyver que nous ayons eu depuis long-temps, & c'est ce que nos Ennemis n'ont point encore fait. Vous jugez

bien que je veux parler du *Te Deum* que l'on a chanté pour la prise de Montmelian. Toute la France a suivy l'exemple de la Capitale du Royaume; mais comme on sçait avec quel zele & quelle magnificence ces sortes de réjouissances s'y font, & que je vous en ay fait une infinité de descriptions, vous vous les imaginez assez sans qu'il soit besoin que j'entre dans le détail des Fêtes qui les accompagnent, Elles ont esté d'autant plus grandes en Dauphiné, que cette Province se trouvoit exposée aux incursions des Troupes des Princes de la Ligue, & que loin qu'ils ayent fait réussir le moindre de leurs projets, le Roy ayant pris toute la Savoye, en a fait comme une barriere entre la



8      **MERCURE**

France & les Ennemis qu'il a de ce costé là, & comme il ne restoit que Montmelian par où cette barriere püst estre forcée si toutefois il eust esté possible de se faire jour en France, il n'y a pas lieu d'estre surpris que la joye ait esté aussi grande qu'on l'a veüe en Dauphiné. Pour vous en donner une foible idée, je vais vous parler de ce qui s'est fait dans un Village de cette Province-là, nommé Montrevel, & vous jugerez par là de ce qui s'est pû passer dans les grandes Villes.

Le premier jour de l'année fut choisi par les Habitans de ce Village, pour faire éclater leur joye dans une occasion où la gloire de Sa Majesté l'a rendüe universelle. Ce fut une agreable étrene pour ses

**GALANT.** 9

Peuples que les actions de graces qu'on rendit au Ciel en memoire d'un succès qui a étonné toute l'Europe. Un feu d'artifice fut dressé pour ce sujet. Voicy quelle estoit l'Inscription de son frontispice.

**LUDOVICO MAGNO,**

*Inuictarum Arcium invicto*

**DEBELLATORI,**

*Montium Micea, Montis Æmiliani*

*Triplicis fœderatorum Principum*

*funiculi nunquam antea rupti*

*Inexpectatis temporibus Domitorè*  
*felicissimo,*

*Parochus & Cives Montis Revell,*

*Multiplicis ac tanta gloria*

*Miratores,*

*Impar latitæ suæ Monumentum*

*Extrui curaverunt*

*Kalendis Januarii M. DC. XCII.*

A S



La seconde face du Feu d'Artifice avoit pour ornement une Devise, dont le corps estoit le Soleil au Solstice d'Hiver, avec ces paroles,

*Progredivit dum stare videtur*

Pour faire voir que comme le Soleil ne s'arreste jamais dans sa carrière, lors mesme qu'il est en son Solstice, de mesme Louis le Grand fait sans cesse des progrès glorieux malgré les rigueurs de l'hiver, qui mettent les autres Princes de l'Europe dans l'inaction & comme hors d'estat de rien entreprendre, ce qui a fait dire à nos Poëtes, que le Roy estoit un Heros de toutes les Saisons. Sur quoy on doit remarquer, pour bien concevoir le sens de cette Devise, que Montmelian fut

conquis le 21. de Decembre dernier, jour auquel le Soleil entre dans le Solstice d'hiver.

On voyoit dans la troisieme face une autre Devise, qui avoit de mesme pour corps le Soleil dans l'Equinoxe, & ces paroles pour ame,

*Æqualis fulget ubique.*

C'est à dire, que comme le Soleil partage également sa lumiere à tous les Climats au temps de son Equinoxe, de mesme le Roy brille par tout d'une égale gloire, ce qui est justifié par Mons en Flandre & Nice en Piémont, deux importantes Places emportées, presqu'en mesme jour vers l'Equinoxe du Printemps dernier.

La quatrieme face estoit enrichie d'une Devise dont l'invention a paru singuliere



aux Connoisseurs. Elle avoit ainsi que les deux premières, le Soleil pour corps environné des Planètes, qui luy tiennent lieu de Satellites, & qui luy doivent toute leur lumière, tandis qu'il éclipse la Lune au temps de son opposition. L'ame de cette Devise estoit;

*Cominus illustrat, eminus obscurat.*

Voilà au juste le plan de l'Europe, dans la situation où elle se trouve aujourd'huy par une sanglante guerre, qui a fait ressentir ses fureurs à tous les Etats liguez contre la France. Le Soleil dans cette Devise représente Louis le Grand, autant élevé au dessus des autres Princes du monde, que ces Princes le sont au dessus de leurs Sujets. Ces Satellites qui ne

s'éloignent jamais du Soleil, & qui en reçoivent toute leur lumière, nous figurent les Sujets du Roy, qui tirent tout leur bonheur de ce grand Prince, par l'attachement inviolable qu'ils ont à la personne sacrée. La Lune par son opposition au Soleil signifie l'inconstante Europe, qui a osé opposer son corps sombre & opaque à l'éclatante gloire dont brille Louis le Grand sur le premier Trône de l'Univers. Tout le monde sçait que la Lune n'est jamais éclipsée que dans son opposition avec le Soleil, & qu'en tout autre temps elle en reçoit la lumière; mais tout le monde sçait encore mieux que l'Europe s'est toujours veüe dans l'abondance & dans l'éclat, tandis qu'elle a



ſceuménager la bienveillance du Roy, & qu'au contraire elle ne s'eſt pas ſi toſt oppoſée à ſa gloire qu'elle a ſouffert cette effroyable éclipse où nous la voyons maintenant plongée, au lieu que la France, toujours dévouée à ſon incomparable prince, ſe voit dans un eſtat parfait de felicité.

L'invention de ces Deuiſes, auſſi bien que de l'Inſcription qui occupoit le frontiſpice du Feu d'artifice, eſt dûe à Mr Crochat, Docteur en Theologie, & Curé de Montrevel, qu'on a vû pendant quatre ans Profefſeur de Mathematiques à Paris. Il ſ'y diſtingua particulièrement par cette celebre diſpute qu'il eut avec les Partifans de l'Aſtologie Judiciaire dont pluſieurs de mes Lettres ont

parlé. Il la commença par un défy qu'il fit à tous les Aſtologues de l'Europe, & il la finit par une Piece qui ferma pour toujours la bouche au ſeul Ecrivain qui entra en lice contre luy. Ce n'eſt pas d'aujourd'huy que cet Auteur s'occupe à publier la gloire du Roy. Un juſte volume auroit peine à renfermer tous les Panegyriques qu'il a prononcez ſur ce ſujet. Il ne manqua pas le jour de cette réjouiſſance d'en faire un nouveau qui eut beaucoup de ſuccès. Je ne vous diray rien de la juſteſſe avec laquelle il parla des grandeurs de ce Monarque. On imprime ce Diſcours, & vous en pourrez juger bien-toſt par vous-mesme. La Feſte ſe termina par le Feu d'artifice par les ac-



clamations du peuple, par plusieurs décharges de la Mousqueterie, & par un régale où la Santé de Sa Majesté fut beuë avec beaucoup de respect.

Le 15. du mois passé, Mr de Martangis, Ambassadeur Extraordinaire de France en Danemarck, ayant reçu la nouvelle de la prise de la même place, fit chanter le *Te Deum* dans sa Chapelle, en action de graces à Dieu, & donna un magnifique repas à tous les Seigneurs, Ministres, & Dames de cette Cour. Ce regale fut suivy du Bal, & d'une grande Illumination. Mr de Martangis a toujours soutenu son caractere d'Ambassadeur par une belle dépense.

Le Pere Louis de Verdun,

Religieux de l'Observance de Saint François, & Commissaire general de la Terre Sainte, presenta au Roy le 6. de ce mois, un Poëme Chrestien sur la restitution de Saints Lieux. Je vous parlay amplement il y a prés de deux ans, de cette restitution, & de toutes les circonstances glorieuses pour Sa Majeste qui l'accompagnerent, ainsi que des réjouissances qui furent faites en ce temps-là au grand Convent des Cordeliers de Paris, ces Peres ayant marqué tout le zele imaginable pour la gloire de nostre auguste Monarque, à qui ils sont si redevables, & sur tout le Pere Verdun, Commissaire General de la Terre Sainte. Comme ce Poëme n'est pas fort long, & qu'il roule sur des matieres qui



ne peuvent que vous estre fort agreables, je ne doute point que vous ne le lifiez avec plaisir. Il est de Mr l'Abbé de Maumenet, qui a remporté le prix de Poësie dans la plupart des Academies de France.



## LA RESTITUTION

DES

## SAINTS LIEUX.

Poëme heroïque.

**C**Ent Monarques jaloux du bonheur de la France,  
Sefforcent vainement d'abbaisser sa puissance.  
Sous le plus grand des Rois, à l'abry  
de leurs coups,

Elle vit des projets, qu'a formez  
leur courroux.

Sans troubler son repos, le demon de  
la guerre,

Dans les champs ennemis fait gronder  
son tonnerre,

Et tout ce que Bellone a de triste &  
d'affreux,

LOUIS sçait l'écarter de son Empire  
heureux.

Mais ce n'est point assez que ses  
vertus guerrieres,

Les armes à la main protegent nos  
frontieres;

Son zele, qui soutient ses fidelles  
Sujets,

Luy presente aujourd'huy de plus di-  
gnes objets.

Le culte des Autels, les droits du  
diadème,

Dont l'erreur veut souiller la Maje-  
sté supreme;

Plus que nos intersts ont excité  
Louis,



D'exercer sa valeur par des faits  
inouis.

Il sçait, ce Roy Chrestien, que les  
grandeurs humaines,  
Sans l'appuy du Seigneur, sont fra-  
giles & vaines,  
Et qu'il n'est point icy de lauriers  
immortels,

Que ceux qu'un Roy moissonne aux  
pieds de nos Autels.

De ces beaux sentimens son ame pe-  
netrée

Combat seule aujourd'huy l'Europe  
conjurée,

Et voit le Ciel propice à l'Empire  
des Lis,

Favoriser des droits sur les siens éta-  
blis.

Mais tandis qu'au Couchant sa  
valeur animée

Défend les interests de l'Eglise op-  
primée,

Jusque dans l'Orient il cherche à si-  
gnaler

Ce Zele dont pour Dieu son cœur se  
sent brûler

De ces Lieux, où Jesus daigna mourir  
& naistre,

Sa pieté le rend & l'arbitre & le  
maître,

Et les Chrestiens en foule à l'abry de  
son Nom,

Viennent baiser les murs de la sainte  
Sion.

Là, sans armer son bras, ses vertus  
pacifiques

Bannissent pour jamais d'insolens  
Schismatiques,

Qui du Dieu d'Israel osant braver  
la loy,

Ont usurpé des biens conquis par Go-  
defroy.

Ennemis des Autels que la France  
protège,

Où n'ont-ils point porté leur fureur  
sacrilege,

En 1929. Delignages d'Outre mer chap. 1.



Lors que par leur secours des Tyrans  
\* odieux,

Oserent envahir l'Empire des Saints  
Lieux ?

A cent affronts divers l'Eglise abandonnée,

Vit la Cité de Dieu tristement profanée.

Bethléem regretta ses Temples démolis,

Des sacrez ornemens on arracha nos  
Lis,

Et ces dons précieux, dont nos plus  
grands Monarques

Avoient d'un zele ardent donné d'il-  
lustres marques,

Ces lampes qui brilloient dans cet  
auguste lieu,

Cesserent de servir au culte du vray  
Dieu.

Ce Bois même, où vaincu par sa  
bonté féconde,

\* les Sarrazins.

Jesus en expirant rendit la vie au  
monde,

La Croix, ce digne objet du respect  
des humains,

Vit sur elle imprimer la fureur de  
leurs mains,

Lors qu'à grands coups de fûet leur  
aveugle manie

Tenta ce qu'ils n'ont pu sur l'Auteur  
de la vie.

Mais que ces insensez par de telles  
horreurs,

Couterent aux mortels & de sang &  
de pleurs !

Par la main de nos Rois justement  
portegée,

Adorable Sion, tu dois estre van-  
gée !

Voy pour te secourir combien d'hom-  
mes armez

A l'envy dans tes champs accourent  
animez.



Enflamé par <sup>a</sup> Bernard, un de nos  
fameux<sup>b</sup> Princes  
Quitte avec cent Heros le sein de  
nos Provinces,  
Et<sup>c</sup> Conrad imitant leur genereux  
dessein,  
Aux forces du François joint celles  
du Germain.  
La distance des lieux, le danger & la  
peine  
Ne scauroient arrester l'ardeur qui  
les entraine,  
Et bientôt l'Orient alloit estre sou-  
mis,  
S'ils avoient seu dompter de secrets  
Ennemis;  
Si d'un perfide<sup>a</sup> Grec qui meditoit  
leur perte,  
L'horrible trahison eust esté décou-  
verte.

<sup>a</sup> S Bernard.

<sup>b</sup> Louis VII.

<sup>c</sup> L'Empereur Conrad.

<sup>d</sup> L'Empereur Manuel.

Luy seul jaloux de voir leur terrible  
armement,  
Parmy d'affreux deserts l'engage a-  
droitement,  
Et là de ces guerriers vaincus par la  
famine,  
L'Infidelle a sans peine achevé la  
ruine.  
Cependant un succès si contraire à  
tes vœux.  
Sion, de tes Enfans n'éteignit pas  
les feux,  
Et<sup>b</sup> Philippe, &<sup>c</sup> Richard touchez  
de tes disgraces,  
A travers cent écueils ont marché  
sur leurs traces  
Et ces deux vaillans Rois en la fleur  
de leurs ans,  
Consacrerent leurs noms par cent  
faits éclatans.  
Alors loin d'abolir le culte de l'E-  
glise,

<sup>b</sup> Philippe Auguste.

<sup>c</sup> Richard Cœur de Lion.



L'Angleterre à ses loix, à ses Prin-  
ces soumise,  
Des droits les plus sacrez qu'elle  
brave aujourd'huy,  
Se montra tout ensemble & l'azile,  
& l'appuy.  
Mais quel demon, jaloux d'une si  
sainte guerre,  
En détourna soudain la France &  
l'Angleterre,  
Tandis qu'un des \* Césars devança  
nos Guerriers,  
Accourut dans les champs se couvrir  
de Lauriers?  
Que ne soumit-il point au gré de  
son courage?  
Le \* Grec voulut en vain disputer  
le passage,  
Frideric le força de ceder à ses loix,

\* Frideric I.

\* L'Empereur Isaac l'Ange.

Et Saladin luy même enflé de ses ex-  
ploits,  
N'auroit pû résister à l'effort de ses  
armes,  
Si sa mort, du Tyran n'eust calmé  
les alarmes,  
Et si, comme Alexandre \* en tous  
lieux redouté,  
Le Cydnus en son sein ne l'avoit ar-  
resté.  
D'un Esté trop brulant il crut par  
cette eau vive,  
En se baignant dompter la chaleur  
excessive;  
Mais hélas! dans cette onde il trou-  
ve le trépas,  
Qu'il évita cent fois dans l'ardeur  
des combats.  
C'est à vous d'achever cette noble  
entreprise,  
Princes, de qui la foy depuis long-  
temps promise,

\* Alexandre le Grand court risque de sa  
vie pour s'être baigné dans ce fleuve.



Ne diffère que trop ce voyage sacré,  
Que vous avez tous deux publique-  
ment juré.

Dans sa captivité, Sion infortunée,  
En perdant Frideric, se voit aban-  
donnée ;

Sans tarder plus long temps volez à  
son secours,

Pour l'affranchir des fers, consacrez  
vos beaux jours,

Et sans vous déchirer par des guer-  
res cruelles,

S'il faut à vos Vertus des palmes  
immortelles,

Allumez pour Dieu seul un si juste  
courage,

L'ennemy des Chrétiens est plus di-  
gne de vous,

Ils partent, & bien tost leur effro-  
yable Armée

Eut arboré la Croix dans toute l'I-  
dumée,

Si la division fatale à tant d'Etats

N'eust trop tost rappelé ces deux  
grands Potentats.

Leurs esprits differens, & leurs a-  
mours contraires,

Confondirent alors leurs projets mi-  
litaires.

L'ennemy plus superbe au bruit de  
leur départ,

Vendit cher aux Chrétiens son plus  
fameux Rampart,

Et par mille travaux Ptolemaïs  
soumise,

Fut le prix, & la fin d'une longue  
entreprise.

Que ne souffris-tu point, Sion,  
quand de tes champs,

La discorde eut banny deux Rivaux  
si puissans ?

Malgré les vains efforts que fit la  
Germanie,

Elle ne put jamais vaincre la tyran-  
nie,

N'y par le bras vengeur de ses Prin-  
ces unis,



Reparer en trente ans la perte que  
tu fis.

Il est temps qu'un seul Roy, \* qu'à  
veu naître la France,

Ainsi que ses Ayeux, s'arme pour  
sa défense.

Ses forces, sa valeur, & son zele  
épuré,

Promettent aux Chrétiens un triom-  
phe assuré.

Il s'avance; & déjà sur ses pas la  
victoire

Couronne ses projets de bonheur &  
de gloire.

Jusqu'au fond de ses eaux le Nil é-  
pouvanté,

Voit au premier combat le Sarrazin  
dompté,

Et de ses champs féconds la plus su-  
perbe \* Ville,

N'oppose à la valeur, qu'un obsta-  
cle inutile.

\* Saint Louis,

\* Damiette.

Mais qu'apperçois-je ô Ciel quel  
étrange revers!

Loüis aimé de Dieu; loin de briser  
ses fers,

Malheureuse Sion, pour fruit de  
tant de peines,

Est \* luy même tombé dans de bar-  
bares chaînes,

Où le Ciel éprouvant sa constance;  
& sa foy,

Fit par l'adversité, d'un grand  
Prince, un saint Roy.

Juste dans ses desseins, dont l'hu-  
maine foiblesse,

Ne doit jamais blâmer l'ordre, &  
la sagesse,

Dieu, peut être, exerçant ce Roy  
plein de vertus,

Punissant les excès des Chrétiens  
corrompus,

Dont \* le zele apparent, la piété  
fardée,

\* Joinville

\* Saint Bernard. de Consid. liv. 2. chap. 11.



N'offroient aux yeux mortels qu'une  
 trompeuse idée,  
 Tandis qu'abandonnez à de sales  
 ardeurs,  
 Ils recouroient à Dieu, qu'ils chas-  
 soient de leurs cœurs.  
 Louis, dont la vertu magnanime  
 & solide  
 Est de tous ses desseins l'objet, l'a-  
 me & le guide,  
 Ne sçait point de mentir la noble fer-  
 meté.  
 Qui le suit dans la pompe, & dans  
 l'adversité,  
 Toujours prompt à bénir l'Auteur de  
 la Nature,  
 Il compte pour des biens tous les  
 maux qu'il endure,  
 Et sçait qu'un vray Chrétien perse-  
 cuté, souffrant,  
 Suit l'exemple d'un Dieu sur la  
 Croix expirant.  
 C'est en vain qu'à ses yeux, des Ty-  
 rans pleins d'audace,

Le poignard à la main, insultent sa  
 disgrâce.  
 Sa vertu jusqu'au fond du plus bar-  
 bare cœur,  
 Va changer en respect la haine &  
 la fureur.  
 Ces inhumains charmez de sa con-  
 stance extrême,  
 A ce noble Captif offrent le Diadè-  
 me.  
 Mais l'honneur de regner dans ces  
 lointains climats,  
 Doit céder aux besoins de ses pro-  
 pres Etats.  
 Il revient y calmer le trouble, & les  
 alarmes;  
 Et quand il peut goûter un repos  
 plein de charmes,  
 A vanger ses mépris plus ardent  
 que jamais,  
 Sion, il vole encore à de nouveaux  
 projets,  
 Et veut dans une vie exempte de  
 mollesse.



Jusqu'au dernier soupir couronner  
la sagesse.

Mais Dieu, content des maux qu'il  
a soufferts pour toy,

Dans le sein d'Abraham va placer  
ce grand Roy.

Prest de forcer Tunis, sa vigueur  
abbatue.

Cede à l'air corrompu qui l'infecte,  
& le tue,

Il meurt, & ton espoir expirant  
avec luy,

Parmy de fiers Tyrans, te laisse sans  
appuy.

Combien de fois, hélas! sous leur  
joug asservie,

Plaignis-tu vainement ta liberté  
ravie,

Sans qu'aucun Potentat touché de  
tes malheurs,

s'efforçât d'arrêter le torrent de tes  
pleurs?

Quatre siècles entiers, témoins de  
tes miseres

N'ont point vu refluorir cette ar-  
deur de nos Peres,

Jusqu'à ce jour heureux, où ton  
éclat perdu

Renaist sous un Heros du saint Roy  
descendu.

Heritier de son nom, ainsi que de  
son zele,

Il consacre ses soins à ta gloire im-  
mortele,

Et ce que Charlemagne intrepide,  
& pieux,

Fit par le seul éclat de son nom glo-  
rieux,

Louis, dont l'Ottoman revere la  
puissance,

Le fait sans employer sa force, & sa  
vaillance.

Sans voir tomber des murs sous l'ef-  
fort de son bras,

Ce Prince, ménager du sang de  
ses Soldats,

Préfere les Lauriers, que son Zele  
moissonne.



A ceux, dont la valeur dans nos  
Champs le couronne.

Certes, s'il faut vanter un triom-  
phe éclatant,

Qu'au prix du sang humain achete  
un Combatant,

Confessons qu'à nos yeux ce qu'il  
offre de charmes,

A mille infortunez fait répandre  
des larmes.

Mais ce triomphe heureux, que  
l'estime & l'amour

Luy dressent aux climats, où se leve  
le jour,

Sans répandre de sang, ny forcer  
de murailles,

Illustre mieux son nom, que n'ont  
fait cent batailles,

Où le Vaincu cedant à l'effort du  
Vainqueur,

Ne soumet que son bras, & refuse  
son cœur.

Un Roy qui sur ses pas voit marcher  
la justice.

N'aime que la vapeur d'un libre  
sacrifice,

Et sans estre contraint n'arme point  
son courroux.

Tel on verroit LOUIS, peuple  
ingrat & jaloux,

Germain, par ses bontez attirer  
votre hommage,

Si par mille attentats éveillant son  
courage,

Vous ne l'aviez forcé vous mêmes  
de s'armer,

Pour punir les complots que vous  
osiez tramer.

A quel excès d'horreur votre effroya-  
ble Ligue

N'a-t-elle point porté la malice, &  
la brigue,

Lors qu'au mépris du sang, de l'E-  
glise & des Loix,

Vous appuyez l'erreur, & détrônez  
les Rois?

C'est assez insulter le Ciel & la Na-  
ture.



Rompez l'injuste nœud d'une Ligue  
 parjure,  
 Et n'autorisez pas vos rebelles sujets  
 A former contre vous de semblables  
 projets.  
 Pour vous, qui connoissant ce Prin-  
 ce magnanime,  
 RendeZ à ses Vertus un tribut legi-  
 time,  
 Superbes Ottomans, accordez vōtre  
 appuy,  
 Aux Saints Lieux, qu'à nos vœux  
 vous rendeZ aujourd'huy,  
 Et laissez y regner sans desordre &  
 sans guerre,  
 Le culte qu'on y doit au Sauveur de  
 la Terre?  
 Rien ne plaist davantage au plus  
 Chrétien des Rois,  
 Que d'y voir triompher l'étendard  
 de la Croix,  
 Et d'y servir un Dieu, dont la gloi-  
 re suprême,

Est plus chere à ses yeux, que n'est  
 son Diadème,  
 Mais si perdant un jour ces respects  
 inouis,  
 Qu'ont fait naître en vos cœurs les  
 Vertus de LOUIS,  
 De son zele Chrétien vous détrui-  
 sez l'ouvrage,  
 Fiers Ottomans, craigneZ l'effet de  
 son courage.  
 Ce Prince redoutable autant qu'il  
 est aimé,  
 S'ouvrira le chemin que vous aurez  
 [fermé,  
 Et par ses dignes Fils formez sur  
 ses exemples,  
 Soutenant après luy les honneurs de  
 nos Temples,  
 Il ne verra jamais braver impuné-  
 ment  
 La foy, que ses Neveux garderont  
 constamment.



On a fait le mois passé à Strasbourg ce qui s'y pratique tous les ans, c'est à dire qu'on y a élu un Consul, à qui l'on donne le nom d'Ammeister. C'est luy qui avec les Echevins élit dix Gentilhommes de la Ville pour estre Senateurs, & tous ensemble forment le Senat. On luy fait prêter le serment le Mardy d'après les Rois. On dresse pour cela un Echafaut devant l'Eglise Cathedrale. Tout le Magistrat y monte, & les vingt Tribus du Peuple sont au pied dans la Place. Ce Magistrat est composé de quatre Conseils; de celui des treize, qui traite des Confederations & des affaires militaires; celui des quinze, qui a pouvoir d'exhorter le Consul à son devoir, des vingt & un, & de ce qu'on

appelle le Senat, qui outre les dix Gentilshommes dont je viens de vous parler, est encore composé d'autant de Citoyens qu'il y a de Tribus, c'est à dire de vingt. Tous ces venerables Citoyens estant montez sur l'Echafaut, avec les Officiers de la Chancellerie, & les Greffiers de plusieurs Tribus, deux Bedeaux ou Valets de Ville, crient au Peuple qu'il va entendre la lecture des Reglemens que la Ville a faits. Un Greffier les lit ensuite dans une longue Pancarte. L'Ammeister qui sort de Charge fait prêter le serment à celui qui est élu, & celui-cy le reçoit de tous les autres qui sont sur l'Echaffaut. La forme de ce serment est de lever la main droite, & d'étendre les deux premiers doigts. Vous re-



marquerez que l'Office d'Ammeister ou de Consul est annuel & qu'aucun Gentilhomme ne sçauroit le posseder. Celuy des Echevins est de deux ans. Après cela, le premier Statmeister (c'est ainsi que l'on appelle les Nobles qui font partie du Senat) vient se mettre sous le Dais, & demande aux vingt Tribus assemblées, si elles ne veulent pas prêter le serment de fidelité au Roy & au Magistrat, en conformité de celuy que le Magistrat a prêté à Sa Majesté; & si elles ne promettent pas d'exécuter les Reglemens qui leur viennent d'être lus. Toutes répondent qu'oüy, ôtant leur chapeau, & étendant les deux premiers doigts de la main droite. Les sermens se renouvellent toutes les années,

mais ce qui s'est fait celle-cy, & qui ne l'avoit point esté depuis 1529. c'est que le lendemain tous les Magistrats Catholiques qui commencent à estre en assez bon nombre, allerent à la Cathedrale en Corps, & assisterent à une Messe du S. Esprit, pour demander à Dieu la grace de bién s'acquitter des fonctions de leurs Charges. Cette Messe fut fondée en 1513 par les Magistrats de Strasbourg, Suivant les termes de cette fondation, la Ville devoit faire plusieurs aumônes, & il y avoit mesme une amende contre ceux du Magistrat qui ne s'y troveroient point, à moins qu'ils n'en fussent empêchez par maladie. Cette dernière ceremonie du rétablissement de cette Messe du S. Esprit se



fit dans le dernier mois avec éclat, au grand honneur de Sa Majesté, & à la confusion des Heretiques. C'est une chose singuliere que le Magistrat de Strasbourg fasse une fondation en 1513. digne de la pieté des plus zelez Catholiques, & que seize années après, sçavoir en 1529, ces mesmes Magistrats, les Tribus de la mesme Ville passent à une extrémité entièrement opposée, en suspendant l'exercice de la Messe, jusqu'à ce qu'on ait pû leur faire connoistre que c'est un culte agreable à Dieu. Deux Actes si près l'un de l'autre, & si contraires, marquent bien l'aveuglement de l'esprit de l'homme, lors qu'il s'abandonne au dereglement. Vous ne serez pas fâché d'ap-

prendre les circonstances de l'Acte fait en 1529. Ce furent les vingt Tribus qui le passerent, c'est à dire les quinze Notables de chaque Tribu, qu'on nomme Echevins, qui tous assemblez font le Conseil des trois cens. Mais afin que vous ne preniez pas ce Conseil pour celui des Sages, il est à propos de vous dire que ces 20. Tribus sont toutes composées d'Artisans. Les Bate-liers, par exemple, font la premiere Tribu, les Cabaretiers les Cordonniers, & ainsi chaque Art mécanique compose la sienne. Voilà la venerable Assemblée qui en 1529. suspendit l'exercice de la Messe. Le rétablissement de celle du S. Esprit se seroit fait avec plus



d'éclat, si toutes les Tribus revenues à leur bon sens avoient assisté à la Cathedrale, & suivy l'exemple de Mr Oprecht, homme d'autant d'érudition que de pieté, & dont la conversion est des plus sinceres. Il y a quelques années qu'il fit abjuration entre les mains de Mr l'Evesque de Meaux. Depuis ce temps-là, le Roy luy a donné la Charge de Preteur Royal. Autrefois il y avoit à Strasbourg un Preteur Imperial, dont la Charge avoit esté donnée en fief aux Evesques de la Ville qui l'y faisoient exercer avant l'Herésie. Sa Majesté a jugé à propos de la remplir d'un homme qui fust à Elle, le Preteur assistant au nom du Roy à toutes les Assemblées ou Conseils de la Ville.

Je vous envoie un Discours sur la Beauté qui a donné lieu à une Lettre de Mr Cypiere que vous avez veüe dans l'une des miennes. Il y répondoit par cette Lettre, & comme elle a fait souhaiter de voir ce discours, je vous en fais part, en ayant heureusement recouvré une Copie.



## LETTRE

*SUR LA BEAUTE' ECRITE  
par Mr. Bellet à Mr. Schreuder.*

**M**ONSIEUR,

Je n'aime en moy, ny la qualité d'Auteur, ny celle d'Innovateur. Je n'ay point aussi re-



folu de m'exposer à la Critique, comme font tous ceux qui font paroître des sentimens particuliers. Ainsi je ne consentirois point à vous écrire, si je croyois que ma Lettre deust paroître, je vois tous les jours qu'une chose qui plaist à une personne, déplaist à cent autres; & peut estre que ce que je vous écris seroit desapprouvé d'un grand nombre de gens; car il en est des Beutez qui se trouvent dans les ouvrages de l'esprit, comme des Beutez du corps. L'estime qu'on fait d'elles dépend du goust des personnes qui les regardent, & pour entrer en matiere, ce different goust, que sera-ce? Une differente imagination, un different temperament du cerveau, la grossiereté ou la deli-

care

catesse des fibres, un ply, une habitude, une opinion, & peut estre la mode nouvelle. C'est là une heresie en amour, dira-t-on mais vous trouverez que c'est une verité, vous, dis-je, qui avez assez voyagé pour connoître le different genie des Peuples. Vous sçavez aussi qu'en Europe & en Perse les beaux Nez sont aquilins, qu'au Japon & dans la Chine ils sont large, & qu'en Afrique ils sont gros. Vous sçavez que dans Borneo, dans Achem, & à Siam les belles dents sont noires; \* que dans les Celebes elles sont dorées; qu'en Ethiopie elles sont jaunes. Mais souvenez-vous de m'avoir dit que les Belles de Venise se lavoient les cheveux de lessive pour les faire

\* Tavernier.

Fevrier 1692.

C



rouffir. Cependant vous voyez que la France s'est tellement déclarée contre cette rouffeur, que si le Roy David se présenteroit aujourd'huy à Versailles avec ses cheveux roux, comme il est dans vostre tableau, il ne seroit pas seulement reçu Soldat aux Gardes. Et que direz-vous de ces femmes de la Terre de Jesso, \* qui n'employent tout leur temps qu'à preparer les repas de leurs maris, & à se peindre de bleu les levres & les sourcils, pour plaire aux plus vilains hommes du monde? Une Belle de Mycone \* ne vous plairoit pas avec sa façon d'habit quand elle ne seroit pas plus cruelle que les Belles de Scio; vous me l'avez avoué. Enfin toute

\* Chardin.

\* Vveler.

l'Europe n'aimera pas une Beauté Negre; & toute la Nigretie méprisera une Belle Circassienne. Mais sans sortir de nostre pays, dites-moy, je vous prie, si les Blondes l'emportent toujours sur les Brunes, & si vous aimeriez autant les yeux louches que faisoit Mr Descartes. Ce qui est merveilleux, il y a mesme des défauts qui siéent si bien à quelques personnes, que Mr de Montmorency n'eust jamais esté si agréable s'il n'eust esté louche; ny l'Empereur Claude, s'il n'eust esté boiteux, tant il est vray qu'il n'y a de Beauté que dans l'opinion & l'imagination des hommes.

Après cela, ne me dites point qu'il y auroit des Beutez réelles, quand il n'y auroit ny yeux



ny cerveaux : car si cela estoit, elles devroient paroistre telles à tous les hommes, cōme l'or leur paroît or, & elles devroient ravir aussi tost l'esprit & le cœur. Cependant il y a bien des gens qui sont en repos de ce costé-là, quoy qu'ils n'ayent point travaillé pour s'y mettre. Il se trouve seulement qu'ils n'ont pas les fibres de leurs yeux, qui reçoivent les impressions des objets, disposées d'une manière à ne faire qu'un doux tremblement qui se communiquant jusqu'au cerveau, peut exciter du plaisir dans l'ame : & s'il n'y a jamais eu de laides amours, c'est parce que d'autres ont les fibres de la retine proportionnées justement aux impressions qu'elles reçoivent de ces objets qui leur paroissent

beaux : car j'appelle Beau ce qui plaist aux yeux, cōme j'appelle Bon ce qui plaist à la langue. Un bon Phisicien m'accordera cela infailliblement, puis que les impressions des objets se faisant dans tous les organes de la mesme manière, c'est à dire, par le mouvement des fibres qui se communique jusqu'au cerveau, on doit apporter pour la raison du différent plaisir que nous recevons par les yeux, la même, que pour celui que nous recevons par les autres sens ; puis que même, à proprement parler, il n'y a qu'un sens.

Ne me dites donc plus que j'aimerois Eve, si elle revenoit à l'âge de vingt ans, avec cette Beauté que les propres doigts de Dieu luy avoient formée.



Que sçay-je si elle me plairait,  
elle qui n'avoit esté faite que  
pour plaire au premier homme.  
Je l'honorerois comme ma  
grand' Mere, toute jeune qu'elle  
seroit, & si je n'estois pas son  
amant, je ne croirois point faire  
tort à la science de Dieu, qui  
peut-estre n'a pas voulu la faire  
Belle à mes yeux. Je ne sçay si  
vous l'aimeriez, vous qui dites  
que vous aimeriez la Sybille  
Cumée toute ridée & toute\*  
barbuë qu'elle fust. Pour celle-  
cy, je crois que vous la place-  
riez dans vostre Cabinet, non  
pas comme la plus belle de vos  
Antiques, mais comme la plus  
vieille; & je doute si elle au-  
roit pour vostre cœur le prix de  
l'Antiquité, & les graces de la  
nouveauté.

\* M. Petit, des Sybilles.

Mais pour revenir, n'est-il  
pas vray qu'il y a des couleurs,  
des odeurs, des sons, des fruits  
que l'on aime plus les uns que  
les autres? Et qu'est-ce que la  
Beauté dans vostre opinion mê-  
me, que certaines couleurs &  
certaines figures ensemble?  
Vous sçavez que nous voyons  
la figure des corps par celle qu'  
imprime sur la retine la colom-  
ne de lumière qui part de l'ob-  
jet, & que nous appercevons la  
diversité des couleurs par les  
differentes lignes que font de  
petits rayons dans le corps de  
cette colonne figurée. Il n'est  
pas besoin pour un homme qui  
entend aussi bien l'Optique que  
vous, d'entrer dans un plus pro-  
fond détail, & il ne faut que  
vous rappeler les idées pour  
vous faire avouer que les plus



beaux objets ne sont visibles que par leurs couleurs & leurs figures. Or soit que les couleurs soient réelles ou apparentes, il est toujours certain qu'il n'entre dans nos yeux que de la lumière & que le plaisir que nous y sentons, n'est causé que par le chatouillement des fibres de la retine. Que si nous les avions assez délicates pour estre émues avec violence par un tel rayon de lumière, qui ne produiroit sur d'autres qu'un mouvement fort doux, sentirions-nous du plaisir à la vue de ces objets? Non sans doute, puis que c'est la raison pourquoy les Beutez blanches ne plaisent point aux Negres.

Croyez-vous aussi qu'une belle Ethiopienne trouvast beaucoup de Galans à la Cour, où le

goust est si délicat? Pour moy je ne le crois pas, parce que le noir de cette femme ne réfléchirait point assez de lumière, ou le peu qu'il en enverroit seroit trop foible pour produire un mouvement sensible & agréable. C'est pourquoy je ne puis pas bien croire ce que les Ethiopiens disent, qu'une Reine de leurs pays estant venue à Jerusalem pour voir Salomon, elle ait esté la Maistresse de ce Prince, au préjudice d'un grand nombre de Dames, & qu'elle en ait eu un Fils nommé Menilech dont la Famille remonta sur le Trône d'Abyssinie en 1300. ayant esté dépossédée par les Zagées 340. ans auparavant.

Nos gens du Nord ont les



fibres trop grossieres à cause de l'humidité qui s'y attache, pour estre ébranlées à la veüe des Beutez si noires avec ce doux mouvement qui donne du plaisir, & cet Ambassadeur de Maroc, qui menoit dix-huit femmes à sa suite, ne devoit point craindre que les Parisiens luy en enlevassent quelqu'une. Sçavez-vous ce que répondit cette Excellence Noire à une Dame Françoisse qui luy demandoit s'il n'avoit point assez d'une femme? Une comme vous me suffiroit, luy dit-il; mais c'estoit plustost un tour d'esprit; une galanterie, une complaisance, que son propre goust; car si cet Ambassadeur sentoit du panchant pour les belles Françoises, en verité son Maître pourroit bien en sentir au-

tant. Cependant voyons nous que ce Prince achete des femmes blanches, qu'il aime quelque Esclave Européenne, ou enfin que d'autres Rois ses voisins le fassent?

C'est parce que la grande chaleur consumant l'humidité qui pourroit grossir les fibres de leur cerveau, il les ont trop deliées, trop delicates & trop seches pour n'estre pas émuës & tenduës plus qu'il ne faut par le mouvement que fait cette grande lumiere réfléchie par les objets blancs; & cette même delicatesse qui rend les fibres si susceptibles de mouvement fait que le peu de rayons qui partent des Objets noirs, est assez fort pour chatoüiller doucement les organes, & donner du plaisir & de l'amour; de for-



te qu'il n'y a point lieu de douter que l'Afrique n'ait ses Beaux, ses Amans, & peut-estre ses Poëtes & ses Romans.

Pour moy je crois que toutes les Belles sont laides aux yeux de quelques-uns, & que toutes les Laides trouvent des Adorateurs sinceres; & je doute si Esope \* a toujours trouvé des Euphrosines, & s'il n'a jamais conté autre chose que des Fables. Pour gâter une beauté, il ne faut qu'une partie qui réfléchisse la lumiere d'une maniere à tracer dans l'imagination une image ou des lignes qui ne donneront point de plaisir à faute de certaines dispositions. La superficie du cuir peut produire quelque mouvement dans un rayon qui gâtera tout, &

\* Fables d'Esope. Comedies.

voilà d'où vient que des personnes qui n'ont rien d'irregulier ne plaisent pourtant pas. Mais si ce rayon est rencontré par quelqu'autre qui en puisse augmenter, ou retarder, changer le mouvement & la détermination, tout s'accommode, & si peu qu'y contribuë le temperament du cerveau, voilà du plaisir, & voilà la beauté. C'est aussi d'où vient que certaines personnes dans lesquelles on ne voit ny la juste proportion des parties, ny cette delicatessé des traits ne laissent pas de plaire, parce qu'il ne faut que de la douceur dans les yeux, ou de l'éclat dans le teint pour raccommoder tout ce que les autres parties ont de rude. Je veux dire que quelquefois, ce qui se trouve d'agréable dans certai-



nes parties l'emporte sur ce qu'il y de desagréable ailleurs. Je veux dire enfin que le mouvement réglé & proportionné des rayons envoyez par certaines parties l'emporte sur le peu d'ordre qui se trouve dans les rayons envoyez par d'autres, comme un tourbillon en oblige un autre à suivre sa détermination.

Une expérience vous fera comprendre tout ce que peuvent faire des rayons de lumière qui se rencontrent. Les couleurs bleus & jaunes mêlées ensemble font le verd, parce que la détermination & la force des rayons qui partent du corps jaune estant changée & rallentie par la rencontre des rayons qui partent du corps bleu, (lesquels souffrent aussi quelque change-

ment) ces deux sortes de rayons ne peuvét avoir qu'une nouvelle détermination des globules, que des nouveaux mouvemens differens des premiers, & ainsi ne faire qu'une nouvelle couleur, que nous appellons verte.

Ces personnes-là peuvent donc estre appellées Belles, lors qu'en les voyant on les trouve agréables, & que l'on ressent du plaisir; mais comme le plaisir dépend du temperament de nos fibres, si elles sont trop seches ou trop humides, trop delicates ou trop grossieres, ces personnes ne plaisent plus. Je sçay que l'amour couvre beaucoup de défauts, & que les Amans trouvent des agrémens qui ne furent jamais.

*Quel che l'huomo vede, amor  
li fa invisibile,*



*E l'invisible fa veder a  
more. Ariost. nel Orlando, Si. 39.*

mais cela mesme montre qu'il y a plus de passion que de realité.

Quoy, me direz vous, Lucrece n'a esté chaste, que parce qu'elle n'avoit pas dans son cerveau une disposition à prendre le mesme plaisir à la veüe de Sextus, qu'elle prenoit à la veüe de quelques autres hommes ? Ouy, Monsieur, c'est là la raison de cette Epithete si glorieuse qu'on luy donne, c'est l'origine de sa gloire, & si je l'ose dire, c'est là sa vertu. croiriez vous que ce n'est que cette disposition & l'amour de ce plaisir que firèt qu'Helene se laissa enlever par Paris; & que toute la Grece s'opiniâtra pen-

*o Voyez le P. le Moine, & les Pensées diverses de M. Bayle.*

dant dix ans à la ruine du florissant Royaume de Priam ? A vostre avis, falloit-il faire tant de bruit pour une Coquette ? Croiriez-vous aussi que la descente des Anglois dans l'Isle de Ré, il y a longtemps, ne fust que la suite d'une intrigue amoureuse d'un Favory, & que la guerre des François dans le Milanez ne fust qu'un effet du desir qu'avoit l'Amiral Bonivet de revoir la Signora Clericé ? Cependant il n'y a rien de plus vray, à le prendre dans la Phisique & dans les Anecdotes; & ce n'est pas d'aujourd'hui que nous voyons de grandes guerres estre causées par quelques rayons de lumiere qui ont frapé les yeux d'un General. Au moins nous a-t-on voulu faire croire que la guerre



de Hongrie qui dure encore, n'est sortie que de l'amour d'un Grand Visir<sup>s</sup> pour la Femme du Pacha de Bude.

Jugez, Monsieur, après cela de ce qu'est la beauté, si des couleurs & des figures sont un bien si solide & si avantageux, qu'il merite toute la peine qu'on prend pour l'acquiescer. En verité, si la Beauté est maistresse de tous ceux qui l'admirent, elle est sujette à perdre bien-tost son credit; car si elle change en elle-mesme elle devient souvent le rebut de ses esclaves, & si ses Sujets changent seulement de temperament, elle se voit exposée à leur caprice, & abandonnée de ceux qui la recherchoient.

Mais enfin, je sçay que l'a-

*s. Cara Mustafa.*

mour & l'ambition gouvernent le monde de concert; & que ces deux passions sont à l'imagination, ce que la volonté & l'entendement sont à l'ame. Toutes choses itont toujours dans le monde de la même maniere; & si j'ay dit au commencement que je ne voulois point estre un Innovateur, je declare que je veux estre encore moins un Reformateur. Je suis.

Les passions violentes sont sujettes à des retours extraordinaires, & les agitations les plus fortes se trouvent souvent suivies d'un calme heureux qui dure autant que la vie. Vous le connoistrez par l'avanture dont je vais vous faire part. Un Cavalier que ses belles qualitez distinguoient encore plus que



sa naissance, ayant eu accès chez une jolie Personne, se fit un tel plaisir de la voir, qu'insensiblement ses visites y devinrent assiduës. La Belle les receut avec plaisir, & comme il estoit pour elle un party considerable au de là de tout ce qu'elle pouvoit attendre, elle employa tous ses charmes pour le mettre hors d'estat de luy échaper. Rien ne manquoit aux complaisances flatteuses qu'elle avoit pour luy, & en peu de temps elle vint à bout de se faire aimer éperduëment. Ainsi l'engagement estoit pris avant qu'il eust eu le temps de faire reflexion sur les obstacles qu'il pouvoit y rencontrer. Après qu'il luy eut fait les plus tendres protestations de n'estre jamais qu'à elle, il commença

à desesperer de voir réussir les projets de son amour. La Belle avoit peu de bien, & il dependoit d'un Pere fort riche, qui ayant formé un autre dessein, le pressoit depuis longtemps de rendre des soins à une Heritiere plus laide que belle, mais qui possedoit deux Terres d'un revenu fort considerable. Le Cavalier se tiroit d'affaires en disant toujours qu'il ne vouloit point se marier; mais enfin flaté des obligeans témoignages de tendresse qu'il recevoit de la Belle, qui par toutes sortes de moyens tâchoit tous les jours à rendre son engagement plus fort, il resolut de n'épargner rien pour venir à bout de ses desseins. Malgré l'éloignement qu'il ne pouvoit se cacher que son Pere auroit



pour ce mariage, il fit agir tous ceux qui avoient le plus de pouvoir sur son esprit, mais leurs remontrances furent inutiles. Il blâma l'imprudence de son Fils qui s'estoit abandonné à la fureur de l'amour, & quelque peinture qu'on luy fist de la violence de sa passion, il la traita de foiblesse, & dit que c'estoit un feu qu'il falloit laisser amortir au temps. Ce mauvais succès mit la Belle dans un chagrin incroyable. Elle aimoit le Cavalier, mais elle s'aimoit encore plus que luy, & l'ambition estant sa passion dominante, elle souffrit avec un regret qu'on ne scauroit exprimer la perte des avantages qui luy estoient assurés si le Cavalier l'eust épousée. il entra sensiblement dans le

déplaisir qu'elle luy en fit paroître, & le regardant comme une preuve d'amour plutôt que comme l'effet d'une veüe interessée, il resolut de se servir d'un dernier moyen, dont le succès luy parut estre infailible. Son Pere estoit un homme galant, d'une humeur aisée & agréable. Il avoit toujours aimé les belles Personnes, pour qui il ne pouvoit encore s'empêcher d'avoir de fort grandes complaisances, & le Cavalier se persuada que son pouvoit luy faire voir sa Maistresse, sans qu'il la connust pour ce qu'elle estoit, sa beauté & ses manieres le préviendroient assez favorablement pour l'obliger à changer de sentimens, & à consentir qu'elle fust sa Belle-fille.



La chose fut ménagée avec tant d'adresse, que la Belle se trouva dans une Maison, où l'on sçavoit qu'il devoit aller. Il la vit, il l'entretint, il luy conta même assez de douceurs; & lors qu'après qu'elle fut sortie on luy demanda ce qu'il trouvoit en cette jolie Personne, il répondit qu'elle avoit des agrémens qui ne devoient pas la laisser manquer d'Adorateurs. Il demanda à son tour qui elle estoit, & on luy fit croire que c'estoit une Demoiselle de Province venue à Paris avec sa Mere pour un procès, qui devoit bien-tost estre jugé. Peu de jours après, il la retrouva dans le même lieu, & l'ayant encore entretenu quelque temps, il luy dit  
 enfin

enfin qu'il estoit impossible de la voir, sans s'interessier à ce qui pouvoit luy faire plaisir, & que si elle avoit besoin de son credit auprès de ses Juges, il seroit ravy de luy estre bon à quelque chose. La Belle luy témoigna beaucoup de reconnaissance d'une disposition si favorable, & comme elle avoit son but, elle fit valoir tout ce qu'elle avoit de plus engageant pour se mettre bien dans son esprit. Tandis que ces choses se passoient, le Cavalier se vit obligé de faire un Voyage en une Ville célèbre, éloignée de Paris d'environ quarante lieues. Un de ses Amis particuliers qui avoit besoin de son secours, l'y attendoit pour une affaire importante qui ne se pouvoit terminer sans luy. Avant que

Fev. 1692.

D



de s'éloigner, il pria ceux à qui il avoit fait part de son secret, de continuer leurs soins pour entretenir son Pere dans les sentimens d'estime qu'il paroïssoit avoir pour la Belle. Son Pere qui la trouvoit fort aimable, la revit encore deux ou trois fois; mais enfin il découvrit qu'on l'avoit trompé & que celle qu'on faisoit passer pour une Provinciale, estoit la Maîtresse de son Fils. Cependant la Belle avoit fait sur son esprit des impressions si fortes, qu'il garda pour elle les mesmes honnestetez qu'il avoit eues jusques-là. Il luy dit obligamment que faute de la connoître il avoit agy en Pere, mais qu'il ne pouvoit luy vouloir de mal de s'estre fait aimer de son Fils; qu'il

estoit fort naturel de chercher ses avantages, & quelque obstacle qu'il eust paru mettre à ses esperances, il commençoit à sentir qu'il n'auroit jamais la force de se déclarer son enemy. La Belle luy répondit en des termes si flatteurs, que quand il fallut se separer, il ne la quitta qu'en luy disant qu'elle auroit bien-tost de ses nouvelles. Elle eut une joye sensible de cette assurance, & elle écrivit dès le lendemain au Cavalier le tour heureux que leur affaire prenoit. Il se laissa flater agreablement d'un favorable succès, & attendit avec une extrême impatience quelle suite auroit un si beau commencement. Son Pere ne fut pas long-temps à tenir parole. Trois jours luy suffirent pour



prendre une resolution determinée, & après ce temps il se rendit chez la Belle qu'il pria d'abord de le vouloir écouter sans l'interrompre. Son visage ouvert luy parut d'un bon augure, & quand elle luy eut répondu avec la civilité respectueuse qu'elle luy devoit, en le regardant comme son Beau-pere, il luy dit en presence de sa Mere, qui l'avoit receu aussi-bien qu'il pouvoit attendre, qu'après s'estre opposé aussi hautement qu'il avoit fait à son mariage avec son Fils, il n'estoit point homme à se démentir; qu'il avoit pris un engagement pour luy que rien n'estoit capable de rompre, & qu'elle perdrait son temps si elle vouloit le détourner de ce

qu'il avoit resolu sur cet article; mais que pour reparer son injustice, s'il estoit vray qu'il en fist quelqu'une à son égard, il s'offroit à l'épouser en la place de son Fils, avec tous les avantages qu'une personne aussi jeune qu'elle pouvoit attendre d'un homme, qui avoit presque passé toutes les belles années; qu'il la laisseroit maîtresse des conditions qu'elle voudroit que l'on employast dans le Contrat, & qu'il l'assureroit de toutes les complaisances qui pourroient contribuer à la rendre heureuse. La Belle voulut luy faire entendre combien son Fils auroit lieu de se plaindre d'elle, si elle manquoit de fidelité pour luy; mais



il luy ferma la bouche en luy disant d'un ton absolu, que c'estoit à elle à voir si le party la pouvoit accommoder, puis que toutes les raisons dont on pourroit se servir n'apporteroient aucun changement dans la proposition qu'il luy avoit faite, & qu'afin qu'elle eust le temps de tenir conseil avec sa Mere, il consentoit à n'avoir réponse que le lendemain. Il sortit dans ce moment sans rien dire davantage, si ce n'est qu'il les pria de luy garder le secret, quelque resolution qu'elles pussent prendre. La Belle fut fort chagrine de voir la chose tourner autrement qu'elle n'avoit crû. Cependant comme la tendresse ne l'emportoit pas sur l'ambition, & qu'un établissement

avantageux luy tenoit plus au cœur que l'amour, elle suivit les sentimens de sa Mere, qui luy conseilla d'accepter l'offre qu'iluy estoit faite. Le Pere du Cavalier paroissoit à peine avoir cinquante ans. Il estoit de bonne humeur, avoit l'esprit agréable, & bien d'autres qu'elle se feroient fait honneur du nom de sa Femme. L'engagement qu'elle avoit avec le Fils luy faisoit sentir quelque remords. La violence de sa passion, dont mille marques luy estoient toujours presentes luy peignoit l'abîme du déplaisir où l'alloit plonger son changement; mais il s'agissoit de sa fortune, & le Pere estant revenu le lendemain, & voulant avoir une réponse precise, tous les détours estoient inuti-



les, il falloit parler ouvertement. Ainsi pressée par son interest, qui avoit toujours réglé les mouvemens de son cœur, malgré les reproches qu'elle s'en faisoit au fond de l'ame, elle consentit à l'épouser. Il ne voulut point perdre de temps. La Mere envoya sur l'heure chercher son Notaire, & l'on dressa les articles. Tout ce qu'elle demanda d'avantageux pour sa Fille luy fut accordé, & trois jours après le mariage se fit. Quel coup de foudre pour le Cavalier quand on luy fit part de cette nouvelle ! Il ne put croire les premiers avis qu'on luy en donna, mais enfin les Lettres reiterées, & plus que tout le silence de la Belle, le convinquirent de son infidelité. Il entra contre elle dans

des trāsports de colere proportionnez à l'amour qu'il avoit eu, & sa perfidie luy fut d'autant plus insupportable, que s'il vouloit s'en faire raison, il se trouvoit arresté par le respect qu'il devoit à son trop heureux Rival. Il ne pouvoit voir son Ennemy sans y rencontrer son Pere, & cette cruelle circonstance contraignant son desespoir, en portoit la violence jusqu'à un excès qui ne peut s'imaginer. Il résolut de ne voir jamais ny l'un ny l'autre, puis que les liens du sang luy défendoient la vengeance qui l'auroit pû soulager, & le seul party qu'il vit à prendre, fut d'aller en Italie, attendre, ou que le secours du temps le rendist capable de se moderer, ou que la mort de



son Pere le mist en pouvoir de persecuter son Ennemie. Il se livroit cependant pour elle à toute l'horreur que sa trahison luy devoit donner ; mais c'estoit toujours entretenir son Image dans son cœur , & se souvenir d'une perfide. Combien de reflexions fit-il sur la foiblesse de l'homme , qui aime à se dépouiller de sa raison pour s'abandonner à ses passions ; Ce que souffrit son esprit par les continuelles agitations qu'il se donna , passa jusqu'au corps , & ne pouvant soutenir ses déplaisirs , il fut enfin attaqué d'une fièvre continuë avec des redoublemens , qui en peu de jours firent presque desespérer de sa vie. Les Medecins ne luy déguiserent point qu'il devoit songer à

luy , & on fit en mesme temps donner avis à son Pere de l'extremité où il estoit. Le Cavalier ne s'étonna point. Les reflexions qu'il avoit faites sur le peu de solidité des choses qui nous flattent davantage , avoient si bien commencé à le détacher du monde , qu'envisageant la mort comme devant estre la fin de ses peines , il s'y prépara avec une resignation & une vertu toute Chrestienne. Pendant qu'il estoit dans ces heureuses dispositions , son Pere arriva fort affligé de la nouvelle qu'il avoit receüe , & d'autant plus alarmé de sa maladie , qu'il ne doutoit point qu'il n'en fust la cause , par l'injustice qu'il luy avoit faite en épousant sa Maistresse. Il n'avoit que luy



d'Enfans, & sa perte renversoit les grands desseins qu'il avoit formez pour son établissement. Comme on sçavoit que son mariage avoit mis le Cavalier dans le dangereux estat où il estoit, il fut jugé à propos de le disposer à souffrir sa veuë, afin d'empêcher le trop d'agitation que luy pourroit causer la surprise. Il en témoigna beaucoup de l'arrivée de son Pere, & dit en poussant un long soupir, qu'il s'estoit flaté qu'on le laisseroit mourir tranquillement. Cependant il ne montra point de repugnance à le voir, & lors qu'il fut auprès de son lit, il le remercia en peu de paroles des dernières marques qu'il luy donnoit de son amitié. Son pous qui s'émut en luy parlant, luy

fit imposer silence, & on connut malgré luy, que quoy qu'il ne s'échapast à aucune plainte, sa presence ne laissoit pas de l'embarasser. Cette émotion parut encore plus forte les deux jours suivans, & les Medecins qui s'en apperceurent, prièrent son Pere de s'abstenir d'entrer dans sa chambre, s'il vouloit que leurs remedes fussent employez avec succès. Il y consentit quoy qu'avec regret, & le Malade estant demeuré tranquille, donna insensiblement de fort grandes esperances de sa guerison. Son Pere ne voulut point partir qu'il n'en eust la certitude, & la crainte de l'exposer au peril de la recheute, luy fit gagner sur luy-mesme de s'éloigner sans luy dire adieu. Le Cava-



lier se trouva enfin sans fièvre, & par le moyen d'un bon regime, il recouvra ses premieres forces; mais heureusement pour luy, il ne reprit point ses passions. La certitude où il s'estoit vû longtemps de mourir, & les longues meditations qu'il avoit faites dans tout le cours de sa maladie, sur le peu d'attachement que l'on doit avoir aux choses du monde, l'avoient obligé à se donner tout à Dieu, & ce fut un don qu'il crut devoir estre irrevocable. Il avoit appris qu'à dix lieues de la Ville où il estoit, il y avoit un Monastere de Religieux dans un endroit extremement solitaire. Il eut envie de les voir, & alla passer huit ou dix jours avec eux pour s'instruire de leur regle, & voir si l'austerité ne

l'en dégousteroit pas. Les inspirations qu'il receut dans cette retraite le confirmerent dans la resolution de quitter le monde, & à peine fut-il de retour de ce voyage, dont il ne voulut rien dire à personne, qu'il écrivit à son Pere qu'il se presentoit pour luy un party avantageux qui luy plaisoit fort, pourvû qu'il eust son consentement. Son Pere ravy d'avoir une occasion de reparer les sujets de plainte que son mariage luy avoit donnez, luy répondit aussi-tost qu'il le laissoit maistre de ses inclinations, & ne doutant point que par ce mot de party il ne deust entendre une Maistresse, il l'assura que quelque personne qu'il choisist pour l'épouser, elle luy seroit fort agréable. En mesme



temps il luy fit toucher mille pistoles, afin que s'il avoit quelques presens à luy faire, il eust dequoy y fournir. Lors qu'il eut receu cette réponse, il passa encore un mois dans le mesme lieu, faisant entendre à tous ses Amis qu'il avoit quelque dessein de faire un voyage en Italie. Après cela il disparut tout à coup, & alla fort en secret s'enfermer dans son Convent, où il fut trois mois au Noviciat avant que de recevoir l'habit. Cependant son Pere surpris de ne point avoir de ses nouvelles, après luy avoir écrit inutilement trois ou quatre fois, s'adressa à ses Amis pour tâcher d'apprendre ce qu'il pouvoit estre devenu. Ils luy manderent qu'il y avoit trois ou quatre mois qu'il étoit

party sans leur avoir dit adieu, & que selon ce qu'on luy avoit souvent entendu dire, ils croyoient qu'il fust à Rome. Il y fit écrire, ainsi qu'à Venise & en plusieurs autres lieux, & quelques recherches qu'il fist faire, il n'en put rien découvrir. L'inquietude qu'il prit d'un si long silence le mit dans un chagrin extraordinaire, & ce n'estoit pas le seul qu'il avoit. Il estoit puny cruellement de luy avoir osté sa Maistresse. Cette personne qui luy avoit paru toute aimable, n'avoit pas esté si-tost sa Femme, qu'abusant de sa foiblesse, & du trop d'empire que son amour luy laissa d'abord prendre sur luy, elle se mit de tous les plaisirs sans aucune complaisance en ce qui pouvoit le satisfaire. C'étoit tous



les jours des parties nouvelles. La promenade, le Jeu, le Bal, l'Opera, la Comedie, pouvoient à peine suffire à ses divertissemens. Elle devint Coquette à outrance, & n'ayant jamais aimé qu'elle, elle ne songea qu'à se contenter, & ne put s'assujétir à aucun de ses devoirs. Cette conduite que rien ne put reformer, mettoit le poignard dans le cœur de son Mary, qui n'osant se plaindre après ce qu'il avoit fait, de peur de s'exposer à la raillerie estoit obligé de renfermer sa douleur. Il auroit senti ce malheur moins vivement, si son Fils luy eust donné une Belle-Fille, comme il s'en estoit flatté; mais loin de luy voir conclure ce prétendu mariage, il avoit même sujet de douter

qu'il fust vivant. Il se passa plus de quinze mois sans qu'il pust sortir de cette cruelle incertitude, & enfin par une rencontre fort inopinée, il fut informé du party qu'il avoit pris. Il se rendit aussi-tôt à sa Solitude, où il arriva lors qu'il estoit prest à faire ses Vœux. Il n'est rien qu'il n'employast pour l'en détourner. Après luy avoir exagéré le desespoir où il l'alloit mettre, s'il persistoit dans sa resolution, il luy offrit de se depouiller deslors de tout ce qu'il pouvoit pretendre en son bien, dont il devoit avoir une partie tres-considerable, quand même il naistroit d'autres enfans de son second Mariage, mais il parla sans rien obtenir. Son Fils demeura inébranlable, & les attrails de la Grace fu-



rent si puissans, qu'il ne vouloit point changer le calme dont il jouissoit depuis plus d'un an, pour le tumulte du monde, où l'on essayoit de le rembarquer. Ainsi ce malheureux Pere eut le déplaisir de n'estre venu en ce lieu-là, que pour assister aux ceremonies qui accompagnerent sa Profession. Il la fit avec une joye inconcevable, & son Pere s'en retourna penetré de déplaisir d'avoir à vivre avec une Femme qui luy causoit tous les jours mille chagrins, sans que la raison luy pust faire ouvrir les yeux sur son devoir.

La Lettre en Vers que vous allez lire, est de l'illustre Madame des Houlières. Que pourrois-je vous dire de plus pour

vous préparer à une lecture tres-agreable ;



A MADAME D'USSE',  
Fille de M. de Vaurban.

*Quelqu'un qui n'est pas  
vostre Epoux,  
Et pour qui cependant, soit dit sans  
vous déplaire,  
Vous sentez quelque chose & de vif  
& de doux,  
Me disoit l'autre jour de prendre  
un ton severe  
Pour.... Mais dans vos beaux yeux  
je voy de la colere,  
Loin de gronder, appeaisez vous;  
Ce quelqu'un n'est, Iris, que vostre  
illustre Pere.*



*Elle papillonne toujours,*



*Me disoit ce grand homme, & rien  
ne la corrige.*

*En attendant qu'un jour la raison  
la dirige,*

*Elle auroit grand besoin de quelque  
autre secours.*

*Employez tous les traits que fournit  
la Satyre*

*Contre une activité, qui du matin  
au soir*

*La fait courir, sauter & rire.*

*Assez imprudemment je luy promis  
d'écrire;*

*Car quelle raison peut valoir  
Contre un léger défaut que la jeu-  
nesse donne,*

*Et que je ne connois personne*

*Qui ne voulust encore avoir.*



*Avecque quatorze ans écrits sur le  
visage,*

*Il vous feroit beau voir prendre un  
air sérieux.*

*Ne renversez point l'orde établi  
par l'usage.*

*Hé, que peut on faire de mieux  
Que de folâtrer à vostre âge?*

*Vous avez devant vous dix ans de  
badinage.*

*Qu'il ne s'y mêle point de momens  
ennuyeux.*

*Qu'entre les Jeux, les Ris, s'écoule  
& se partage*

*Un temps si beau, si précieux.*

*Vous n'en aurez que trop, hélas!  
pour estre sage.*



*Tout bien considéré, qu'est-ce que  
gaste en vous*

*L'activité qu'on vous reproche?*

*Vostre esprit n'en est pas moins  
doux.*

*Vos yeux n'en blessent pas, de moins  
dangereux coups,*

*L'Insensible qui vous approche.*

*Vous mene-t-elle à gauche, ou plus  
loin qu'il ne faut?*



Non, Iris, & plus je raisonne,  
Moins je trouve qu'un tel défaut  
Oste les agrémens que la nature don-  
ne.

Par exemple, voicy des faits  
Assez connus pour qu'on s'y fonde.  
Les Zephirs, les Ruisseaux ne s'ar-  
restent jamais.

Par leur activité perdent-ils leurs  
attraits?

Contre elle est-il quelqu'un qui  
gronde,

Et voit on qu'on trouve mauvais  
Que ce Dieu, que déjà vous fournis-  
sez de traits,

Aille sans cesse par le monde  
Troubler des cœurs l'heureuse paix!

Mais sans chercher si loin & sans  
tant de mystere,

Quels exemples d'activité  
Ne rencontrez vous point dans  
vostre illustre Pere?

Il luy sied bien, en verité,  
De me proposer de vous faire  
Des leçons de tranquillité;  
Luy, qui soit en paix, soit en  
guerre,

Goûte moins le repos que ne font les  
Lutins;

Luy, qui presque semblable à ces fiers  
Paladins

Qui parcouroient toute la terre,  
Enlève à des Geans envieux & ma-  
rins,

Non de libertines Infantes,  
Mais en chemin faisant des Places

importantes,  
Qui de l'heureuse France assurent

les destins.  
Que sur ses procedez, Iris, il refle-

chisse,  
Et qu'il nous dise un peu, s'il croie

qu'il soit permis  
De considerer comme un vice

Ce courage agissant qu'en luy le Ciel  
a mis.



*Si quelqu'un peut s'en plaindre  
avec quelque justice,  
Cene sont que nos Ennemis.*



*Comme la bonne foy dans mes dis-  
cours éclate,*

*Je ne vous dissimule pas*

*Qu'en suivant mes conseils on peut  
faire un faux pas,*

*Et que l'affaire est delicate.*

*Ils sont bons cependant; mais, jeune  
& belle Iris,*

*Il ne faut point que je me flate,*

*Le temps diminuera leur prix.*

*Ainsi quand vous voudrez suivre  
ce que j'écris,*

*Regardez-en toujours la date.*



*De Paris, la veille des Rois,*

*L'an mil six cens quatre-vingt  
douze,*

*Temps, où par de severes loix*

*L'Eglise defend qu'on épouse.*

Il suffisoit dans les Siecles  
passez d'estre assidu à la Cour,  
& de s'attirer souvent les re-  
gards du Prince pour estre as-  
suré de parvenir à une hau-  
te fortune, ce qui fit dire  
autrefois à un vieux & habile  
Courtisan, que six mois d'intrigue  
de Cabinet valaient mieux que  
dix années de service. Ce n'est  
plus aujourd'huy la même cho-  
se, & les services sont recom-  
pensez sans que ceux qui se di-  
stignent par ces endroits,  
soient obligez de donner aux  
Sollicitations le temps qu'ils  
peuvent employer plus utile-  
ment. Quoy que M. le Marquis  
de Boufflers ait peu paru à la  
Cour, ses services n'ont pas  
laissé de recevoir toujours le  
prix qui leur estoit dû. Il fut  
fait Colonel General des Dra-



gous en 1678. Lieutenant General des Armées du Roy en 1683. Gouverneur General de la Lorraine & de Luxembourg en 1687. l'estant déjà de la Ville une année auparavant. Il a commandé divers Corps d'Armée, & ce fut luy qui en 1688. mit une partie du Palatinat sous l'obeissance de Sa Majesté. Jamais Capitaine n'a eu plus de vigilance, & plus d'application à son métier, & l'on peut dire qu'en s'y donnant tout entier, il y employe les jours & les nuits. Comme on ne peut trop veiller sur un Corps qui a l'honneur de servir en partie à la garde du Roy, Sa Majesté l'a nommé Colonel du Regiment de ses Gardes Françaises, pour remplir la place de feu M. le Duc de la

Feuillade, & lors qu'Elle le presenta aux Officiers de ce Corps, M. de Creil qui en est un des plus anciens Capitaines, dit à Sa Majesté, *que si le Corps avoit osé, il l'auroit remerciée du choix qu'il luy avoit plu de faire.* J'oubliois à vous dire, que M. de Boufflers ayant esté nommé Chevalier des Ordres du Roy dans sa dernière Promotion, Sa Majesté luy donna le jour de la Purification la Croix de l'Ordre avec les ceremonies accoustumées. Ce Marquis n'ayant demeuré que quelques jours à la Cour, est retourné au service avec l'empressement d'un homme qui se trouve hors de sa situation ordinaire lors qu'il n'agit pas.

M. de Froulay Comte de Tessé, Lieutenant General du Maine, Perche & Laval, &



Mestre de Camp General des Dragons, a eu la Charge de Colonel General des Dragons que possedoit M. de Boufflers. Comme il a souvent fait des actions d'éclat & de valeur, dont je vous ay donné plusieurs détails, je ne vous entretiendrai pas davantage aujourd'huy d'un homme dont la bravoure est connue par tout.

Mr le Comte de Mailly, bon Officier, aimant son métier distingué par une illustre Naissance, & par beaucoup de sagesse, & qui a l'honneur d'estre l'un des Menins de Monseigneur, a esté fait Mestre de Camp General des Dragons. Il avoit perdu Mr le Marquis de Nesle son frere au Siege de Philipsbourg, où il est mort de ses blessures.

Ainsi il estoit juste de mettre des honneurs & des recompenses dans une Famille, qui a versé son sang pour la gloire de l'Etat.

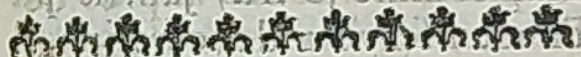
Le Roy a nommé M. l'Abbé d'Estrade, Fils du Maréchal de ce nom, son Ambassadeur à la Cour de Portugal, à la place de M. le Vidame d'Eneval. Cet Abbé ayant beaucoup d'esprit, de vivacité & de lumieres, & s'estant tres-bien acquité de son Ambassade de Venise, il y a sujet de croire que les Cours de France & de Portugal enseront tres-satisfaites, & qu'il imitera M. le Marechal d'Estrade son pere, qui s'est acquis beaucoup de reputation dans ses Ambassades d'Angleterre & de Hollande. Ce Marechal estoit Maire perpetuel de Bor-



deaux, Gouverneur de Dunkerque, & Vice-roy de l'Amérique.

Vous aurez sans doute entendu parler de la mort d'un vieil Hermite, qui depuis longtemps s'estoit retiré auprès de Tours, où il vivoit dans un Hermitage avec quelques autres Freres, qui sembloient s'être mis sous sa conduite. Il est mort sur la fin du dernier mois, âgé de plus de quatre-vingt ans, & ce qui vous surprendra, c'est que toutes ses manieres faisoient assez voir que sa naissance n'étoit pas commune, quoy qu'on ait pu faire pour sçavoir qui il estoit, on n'a jamais pu en venir à bout. Je vous envoie une Lettre que M. l'Abbé d'Anieres a écrite là-dessus. Je croy qu'on n'en sçaura rien.

de plus positif que ce que vous y lirez, à moins que ce bon Hermite n'ait revelé son secret à d'autres personnes qui ne se croiront plus obligées de le garder.



A MADAME

LA DUCHESSE

DE LA MEILLERAYE.

J'ay appris, Madame, que vous souhaitiez sçavoir la naissance du bon Pere Jean Hermite & que vous aviez donné ordre à vostre Gouverneur de Montreuil-Belay, de venir me demander ce que j'en pouvois sçavoir. Vous n'estes



pas la seule, Madame, qui ayez eu cette curiosité. Le Roy a voulu aussi en estre informé. Il y a quatre ans que Mr de Chasteau-neuf me fit l'honneur de m'écrire deux fois sur ce sujet; mais comme je n'ay jamais pu en rien sçavoir de certain, il m'a aussi esté impossible d'en rien dire qui pust satisfaire Sa Majesté. N'attendez donc rien de moy, Madame, qui puisse vous éclaircir. Ce bon Vieillard ne s'est point caché dans sa retraite, parce qu'il se tenoit seur que personne ne découvreroit au vray qui il estoit. Il y a tout lieu de croire que c'estoit un homme de Qualité. Il en avoit l'air, les gestes, le visage, l'humeur & le cœur, & ses manieres d'agir avoient je ne sçay quoy de grand, qui le fai-

soient honorer & aimer de tout le monde. Je considerois ce bon Hermite comme une Enigme, puis qu'au milieu de sa pauvreté, de sa simplicité & de son desintéressement, on y remarquoit de la grandeur & de la majesté, accompagnées d'une prévoyance extrarodinaire; car bien qu'il ne possedast rien, & que mesme il ne demandast rien à personne, il avoit toujours de quoy fournir aux necessitez de ses Freres, & de quoy assister les Pauvres. Vous sçavez, Madame, qu'on le faisoit passer pour un Fils de Henry IV. parce qu'il luy ressembloit entièrement. L'ayant un jour pressé là-dessus il me dit, *que cela pouvoit estre vray, mais qu'il ne l'assuroit pas; que neanmoins il estoit legitime.* Voila encore une Enig-



me que je n'ay jamais pû expliquer, non plus que celle-cy ; *ay une Mere, mais je n'ay point de Pere.* Vous tirerez, Madame, telle consequence qu'il vous plaira de ce qu'il a bien voulu me dire, mais je ne crois pas que vous en tiriez aucune qui puisse vous satisfaire. Ce S. Vieillard est mort comme il a vécu, c'est à dire, dans un grand amour pour la retraite & pour les pauvres ; car moy estant present, il ordonna à un de ses Freres de mettre sous sa teste le Livre des Vies des Peres du Desert, en disant ; *je veux mourir dans les sentimens de ces Peres*, & il eut ce Livre sous sa teste jusqu'au jour qu'il mourut. Pour ce qui est des Pauvres, il distribua & fit distribuer par ses Freres à ceux du voisinage presque tout ce

qu'il y avoit d'argent dans l'Hermitage, & en mourant il me témoigna avoir de la douleur de ce que sa langue, qui estoit devenuë fort grosse, l'empêchoit de parler, parce qu'il eust bien voulu me dire quelque chose. Il ne put rien prononcer de plus de sorte que je n'ay rien sçeu de particulier touchant sa Famille & sa Naissance.

Si vous avez trouvé de l'invention & de l'esprit aux galanteries dont je vous ay donné la description dans ma Lettre du mois passé, & qui ont esté faites par trois diverses personnes, vous en trouverez beaucoup dans celle que je vous envoie. Elle part du genie d'un Cavalier Angevin,



dont je vous ay déjà fait voir quelques Enigmes, & qui ayant les manieres toutes galantes, ne peut manquer de réussir, lors qu'il s'agit de galanteries de la nature de celles dont je vous ay déjà entretenue. Il cherchoit à faire un present à une Demoiselle âgée seulement de quatorze ans, avec laquelle il jouïoit quelquefois au corbillon, & vouloit que ce present luy donnast lieu de luy faire une declaration d'amour en badinant; car vous sçavez que quand on a de l'esprit, on trouve des manieres de tout dire sans qu'une Belle s'en puisse offenser, ny qu'elles engagent le Cavalier qu'autant qu'il plaist à son cœur de continuer en veritable Amant la galanterie qu'il a commencée.

en galant homme. Les envois dont je vous parlay la dernière fois, furent faits dans le temps des Etrenes, & le present dont vous allez voir la description, a esté fait dans les premiers jours de la Foire S. Germain. Le Cavalier envoya une Corbeille fort proprement travaillée, & fort richement couverte, & separée en neuf petits compartimens, un dans le milieu, & huit alentour. Celuy du milieu estoit doublé de blanc, & plein à demy de petits cœurs de sucre sous ce mot, *Cordialité*; sur quoy on voyoit un cœur de cire pendant à un gros nœud gris-bleu qui en sortoit. Un costé de ce cœur estoit couleur de feu, portant sur son milieu une bougie blanche allumée, & ces



mots écrits en lettres d'or, Je brûleray jusqu'à ma fin. L'autre costé du cœur étoit bleu mourant, chargé de chaînes negligemment étendues, qui se perdoient avec cette Devise Italienne, *Porto dell'amore i colori le catene*, & le cœur étoit embrassé d'un petit papier qui contenoit ces quatre Vers.

Pour rendre hommage à vos appas,

Je vous présente un cœur souple  
comme la cire,

Toujours... mais mais je me tais,  
car je crains d'en trop dire.

Phénice, sans parler ne m'entendez vous pas?

L'un des quatre petits compartimens qui faisoient la croix étoit doublé de couleur de feu, & rempli de pâtes rouges, avec ce mot, *Ardeur*. L'autre dou-

blé de vert, & plein de confitures vertes, étoit sous le mot, *Esperance*. Le troisieme étoit doublé d'Aurore avec des pâtes jaunes, & le mot, *Jean-ssé*; & le quatrieme bleu, avec des pâtes de même, *Innocence*. Les quatre autres qui faisoient les coins selon leurs différentes couleurs, avoient chacun un de ces quatre mots, *Discretion*, *passion*, *douceur* *fidélité*, & étoient garnis de différentes especes de dragées, & lardez de fioles d'essence de Bergamotte, d'Orange, de Casie, de Tubereuse, de *Fasmin* &c. Enfin, cette Corbeille fut portée avec quatre rubans feu & or, qui partant des quatre costez, s'unissoient à la hauteur d'un busc, & formoient un nœud, dans lequel le Cavalier avoit lacé cet en-



voy, qui vous fera voir l'extrême jeunesse de la Demoiselle, par rapport à son jeune favory.

*Je vous donne le Corbillion.*

*Si vous demandez qu'y met-on?*

*Je vous répons, jeune Phenice,*

*Que c'est le cœur de B. . . .*

Rien ne paroist si simple que ces sortes d'envois, & cependant rien n'est si difficile à faire d'une manière galante & naturelle. Ils ne doivent point estre estimez par la valeur des choses que l'on envoie, tout leur prix consistant dans l'invention, & le badinage qui font estimer les presens qui coûtent peu, & sont cause qu'on en parle comme s'ils estoient de consequence.

Je vous envoie une Fable,

dont l'original est Latin. La traduction en a esté faite par M. de Saint Ouën de Caën, & ill'a adressée au Pere Bouhours Jesuite, qui a tant contribué à la pureté de nostre Langue, par les excellens Ouvrages qu'il nous a donnez.



## LE CYGNE

ET

## LES OYSONS.

FABLE.

**B**OUHOURS, pour quelque tems  
abstenez-vous d'écrire,  
Après, vous reprendrez vos Ouvra-  
ges pieux.

*Daignez icy jeter les yeux,*



Au premier jour de l'an je veux  
vous faire rire.



Le Caystre à regret nourrit parmi  
ses jones

Je ne scay quel genre d'Oisons,  
Foible, mais insolent, babillard,  
lâche, immonde,

Et dont les efforts impuissans  
Tâchent de nuire aux Cygnes inno-  
cens

Qu'ilève avec plaisir ce Fleuve  
dans son onde.

Une vaine émulation

Leur donne cette aversion.

La laideur de leur corps, leur cry  
desagréable

Releve les beautés & la voix ad-  
mirable

Des Cygnes, dont le chant plein de  
mille douceurs,

Se pourroit égaler à celui des neuf  
Sœurs,



Un des plus beaux s'attira leur  
colere,

Par ses accens harmonieux,  
Son chant, dont il scavoit charmer  
le cœur des Dieux,

Trouva si bien l'art de leur plaire,  
Qu'ils l'estimoient mille fois  
mieux,

Que le Cygne qu'on voit reluire  
Après la celeste Lyre,  
Qu'après la mort d'Orphée on plaça  
dans les Cieux.



Voilà justement l'origine  
De la haine, des cris, de la foute  
fierté

De cette cohorte mutine,  
Que jusqu'icy rien n'a dompté.  
Mais le Cygne les voit avec indiffe-  
rence,

Et croit qu'il luy seroit également  
honteux



De leur ceder, ou de triompher d'eux.  
Enfin pour en tirer une noble van-  
geance,

Il se munit de patience.

Ceux-cy virent bien-tost qu'en un  
juste Combat

Ils n'en pouvoient ternir l'éclat,  
Et que son chant méprisoit leur ma-  
lice.

Voicy pour s'en vanger quel fut leur  
artifice.



Ce Fleuve en un endroit avare de  
ses eaux,

Ne laisse qu'un amas de fange,

Qui des glayculs & des roseaux

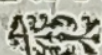
Fait un sale & bourbeux mélan-  
ge.

C'est là que la Troupe d'Oisons

S'abbat, se promene, s'arreste,

Et s'armant comme Champions,

Se veautre les pieds & la teste.



pendant ce terrible appareil,  
Nostre Cygne qu'on voit rarement  
sans rien faire,

Qui venoit de chanter plus qu'à  
son ordinaire,

Goûtoit un paisible sommeil,  
Lors qu'inopinément cette Ligue  
cruelle

Attaque sa blancheur qui faisoit  
honte aux Lis,

Et du limon dont ils se sont salis  
Prend plaisir à souiller sa beauté  
naturelle.

Après cette expedition,  
Cette Troupe plus animée,  
Chez les autres Oiseaux va sans  
discretion

Publier que la Renommée  
Vante sans raison la blancheur  
Du Cygne, qui n'est plus qu'un spe-  
ctacle d'horreur.





Chacun pour en flétrir la gloire,  
Sème diversément des bruits ca-  
lomnieux ;

Mais ceux dont l'imposture est plus  
fine & plus noire,  
Plaignent d'un ton malicieux,  
Ce qu'en le voyant mesme on auroit  
peine à croire.



Les autres dont le naturel  
Est plus sauvage & plus cruel,  
Le condamnent par son silence,  
Disent qu'il n'ose plus nager en plei-  
nes eaux.

Et que ses Compagnons, pour com-  
ble de ses maux.

Ne voulant plus souffrir de sa pré-  
sence,

De honte il recourt à l'absence.  
Ils ajoutent encor que de leurs pro-  
pres yeux

Ils l'ont vu s'enfuir du rivage,  
Et

Et que pour s'en éclaircir mieux  
Ceux qui ne voudront pas croire leur  
témoignage

Viennent eux-mêmes sur les lieux



Pour venir enfin à la preuve  
De ce qu'à peine on pouvoit con-  
cevoir,

Tous les Oiseaux voulurent voir,  
Et vinrent à l'envy sur le bord de  
ce fleuve.

A peine le Soleil sortoit du sein des  
eaux,

Qu'on voit bien-tost sur le rivage  
Un nombre innombrable d'Oi-  
seaux.

Differens de couleur autant que de  
ramage.



Le Coucou sort de ses antiques  
bois,

Et la Colombe curieuse  
Depêche le Hibou, qui sous les mê-  
mes toits

Feu. 1691.

F



Mene une vie & molle & paresseuse  
 Enfin mille Oiseaux malheureux,  
 Dont la sombre & foible paupiere  
 Ne peut supporter la lumiere.

Quittent leur séjour tenebreux.  
 La Pie & le Corbeau, l'Hirondelle  
 volage

Viennent accompagner des farou-  
 ches Ramiers,

Tant ceux qui sont patus, que d'au-  
 tres dont les pieds

Ne sont couverts d'aucun plumage

Entre tant d'Oiseaux si divers

La Corneille au cou blanc parut la  
 plus ardente

A faire entendre dans les airs

Lestons aigus de sa voix croassante.



Après s'estre tous assemblez,

Le Cygne qui fendoit l'onde à son  
 ordinaire

Sous une couleur étrangere.

Fut reconnu de loin à ses chants re-  
 doublez.

L'attente imposoit le silence,  
 Lors que ce beau Chantre s'avance,  
 Et qu'à ses airs melodieux  
 Cette Troupe répond par des cris  
 envieux.



Jugez quelle fut sa surprise,  
 Quand sur luy seul, il voit de tou-  
 tes parts.

Qu'on jette d'avidés regards,  
 Qui sembloient contre luy marquer  
 quelque entreprise.

Confus d'estre l'objet de tant de  
 spectateurs;

Pour entrouver la cause, il cherche  
 en sa memoire,

Mais l'eau comme un miroir le de-  
 termine à croire

Que les Oisons estoient les inven-  
 teurs

D'une perfidie aussi noire.



Alors sans s'amuser à de vaines  
 raisons,



*Ce n'est pas là, dit il, ma couleur naturelle.*

*Reprenex là, Troupe infidelle, Je reconnois vos trahisons.*

*Il dédaigna de parler davantage, Il se plonge a legerement dans l'eau,*

*Et le limon, en quittant son plumage,*

*Ne luy servoit qu'à le rendre plus beau.*



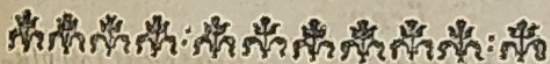
*Ainsi l'on connoist l'artifice, Dont usent contre luy ces jaloux imposteurs;*

*Et les autres Oiseaux, témoins de la malice,*

*Convienient tous que l'injustice Doit retomber sur ses Auteurs,*

*Vous aimez tout ce qui regarde les Affaires du Temps, & c'est ce qui m'engage à vous*

*faire part d'une Piece qui fait grand bruit dans les Pays Etrangers où elle a esté faite, & qui commence à courir en France.*



## CONSIDERATIONS

SUR LA LIGVE

D'AUSBOURG.

**L**A Ligue où la Maison d'Autriche est entrée avec tous les Protestans, & qui après avoir déjà produit des effets si pernicious à la Religion Catholique, pourra même en causer un jour la ruine entière dans une grande Partie de l'Europe, est la chose du monde



qui merite le plus les soins & l'application du Pere commun des Fidelles, afin de prévenir les suites d'un si grand mal par tous les moyens que Dieu luy a mis entre les mains, pour le gouvernement, & pour la conservation de son Eglise.

Il seroit inutile de faire icy le dénombrement des maux qu'a soufferts, & que souffre encore tous les jours la Religion Catholique, au sujet de cette Confederation; ils ne sont que trop visibles. Un Roy Catholique dépossédé de trois Royaumes, pour faire place à un Usurpateur Heretique, & par consequent la ruine de la Foy dans ces Pays là; les Heretiques répandus en Italie pour y corrompre la plus saine partie de l'Eglise; la Flandre

mise entre les mains & sous le pouvoir des Protestans, ne font que les premices de cette liaison politique entre la Maison d'Autriche & les ennemis de la Foy.

Quoy que dans cette Confederation il y ait un assemblage de diverses Religions, & que les grands noms de l'Empereur & du Roy Catholique y trouvent la premiere place, elle est pourtant effectivement; & doit estre appellée une Ligue Protestante, d'autant que tout Corps politique composé de diverses parties, doit prendre son nom de celles qui y sont les plus nombreuses & les plus puissantes. Or il est certain qu'en comptant ce qu'ont de forces par mer ou par terre les



Catholiques, & les Protestans qui forment la Ligue, on trouvera que celles des Protestans sont infiniment supérieures aux autres.

Pour ce qui est des forces de mer, il n'y a nulle proportion entre les deux Puissances; car on peut presque compter pour rien ce qu'en ont les Catholiques, tandis que les Protestans en ont de si considérables. Mais pour mieux comprendre quel effet peut avoir même sur terre cette supériorité par mer, on n'a qu'à se souvenir de quelle manière la Monarchie d'Espagne est déchue depuis le temps que ses forces maritimes ont été défaites en l'année 1588. & voir au contraire quelles Flotes, &

quelles Armées la Hollande, ce petit morceau de terre à demy noyé peut mettre à présent sur pied par cette seule raison qu'elle est si puissante sur mer.

Au regard des forces de terre, il est vray que l'inégalité n'en est pas si grande entre les deux Puissances; mais s'en tenant à la supputation commune; que les Catholiques & les Protestans en Allemagne sont presque égaux en forces (pour ne pas compter la Suede & le Dannemarck) comment l'Espagne seule aujourd'hui peut-elle tenir contre l'Angleterre & la Hollande?

On ne manquera pas de répondre qu'une Ligue ne



doit pas estre nommée Heretique, parce que les Heretiques y sont en plus grand nombre, mais qu'elle doit prendre son nom du dessein & des motifs pour lesquels elle a este formée, qui ne tendent qu'à reprimer les entreprises de la France sur ses Voisins.

A la bonne heure, qu'on se regle en cela sur l'intention des Ligueurs; mais toujours il y a une grande difference entre les faux prétextes qui paroissent, & les vrais motifs qui sont cachez, & qui ne se decouvriront qu'en leur temps. Je veux bien mesme croire que la Maison d'Austriche & les autres Catholiques Confederrez n'ont point d'autre dessein que celui qu'on a marqué; mais pour les Protestans qui

sont en plus grand nombre, & les plus forts de beaucoup, il me faut pardonner si je ne puis m'empêcher de croire que leurs desseins n'ont pas les mêmes bornes; car il est évident qu'ils n'ont point degeneré de leurs Ancestres, & qu'ils conservent toujours le genie de leur Secte, qui est de n'avoir en teste que la destruction & l'anéantissement de ce qu'ils appellent le Regne de l'Antechrist. Nommez donc la Ligue comme il vous plaira, pourveu que l'on convienne que l'intention de ceux qui y dominent le plus, l'emportera dans la suite, & fera enfin executée: de sorte que si ces Mrs peuvent venir à bout de leurs desseins contre la France, toute la faveur que les Princes de la Maison d'Austriche



doivent raisonnablement attendre d'eux, c'est de n'estre engloutis que les derniers.

Cette verité est si constante & si claire, qu'il faut estre bien aveuglé de haine contre les François, pour ne la pas voir; car peut-on s'imaginer que dans l'occasion le Prince d'Orange, aura plus d'égards pour l'Empereur & le Roy d'Espagne, qu'il n'en a eu pour le Roy d'Angleterre son Oncle & son Beau pere? Croyent-ils qu'il en usera mieux avec eux, parce qu'ils ont esté ses Complices dans sa premiere Usurpation.

Plusieurs choses ont esté avancées en faveur des Princes de la Maison d'Autriche, pour couvrir, ou pour diminuer l'injustice de leur procedé en-

vers Sa Majesté Britannique. Ils disent que ce n'estoit pas leur intention que ce Roy fust dépouillé de son Royaume; mais seulement qu'il fust contraint d'entrer dans la Ligue contre la France: ce qu'ils pretendent qu'il estoit obligé de faire en qualité de garant de la Paix de Nimegue, que la France avoit rompuë, mais pour mieux voir que ce prétexte est sans fondement, il faut un peu le developper. Ils conviennent qu'ils vouloient bien que le Roy d'Angleterre fust forcé, mais non pas dépossédé. C'est à dire, qu'ils vouloient, afin de le faire entrer dans la Ligue, que le Prince d'Orange entrast avec une Armée dans son Royaume; qu'il se rendist maître de ses Places & de sa Per-



sonne, & qu'il le contraignist de se soumettre à tout ce qu'il vouloit. En tout cela le Prince d'Orange n'a pas manqué d'agir selon leur gré, & de suivre exactement leurs intentions; mais sur ce qu'il a fait de plus, en luy ostant le titre de Roy pour s'en revêtir soy-même, ces gens de bien font semblant d'en avoir du scrupule. Voilà en verité les apparences sauvées d'une maniere bien grossiere, & il est étonnant que dans un cas où la justice est blessée à un tel excès, ils puissent appaiser les remords de leur conscience par une défaite aussi vaine que celle-là. Car de bonne foy croyent-ils que le Prince d'Orange pust s'emparer du Pays, de l'autorité & de la Personne du Roy sans injustice,

pourveu qu'il ne touchât point à son Titre de Roy? On pourroit dire avec la même raison qu'un Voleur pourroit sans scrupule prendre l'argent, pourveu qu'il laissast la bourse.

Mais, diront-ils, selon notre intention, il ne s'est emparé de tout cela que pour le remettre entre les mains du Roy, & il devoit s'en retourner en Hollande, après l'avoir mis dans la Ligue contre la France. Mais en cas que le Roy n'eust pas voulu y souscrire, quelle en eust esté la suite? Il paroist par l'évenement qu'il a mieux aimé se sauver en s'échappant de leurs mains que d'estre forcé. D'ailleurs, feront-ils croire qu'un homme du caractère du Prince d'Orange voudroit si aisement lâcher prise, & quit-



ter un Royaume dont il se seroit rendu maistre ? A-t-on jamais veu de pareilles inclinations dans la Monarchie d'Espagne, de se dessaisir si facilement des Pays dont elle a une fois pris possession ?

Après tout, quand il s'agit de faire leur Cour au Prince d'Orange, tous ces beaux prétextes, tous ces scrupules s'évanouissent ; car l'Usurpateur ne se fit pas plustost déclarer Roy, que Dom-Pedro de Ronquillo s'en alla le feliciter sur son avenement à la Couronne d'Anglerre, sans attendre un Courier d'Espagne, & sans qu'on sçache qu'il en ait esté desavoué par le Roy Catholique ; d'où l'oû doit conclure, ou que ce Ministre par un esprit prophetique avoit sçeu quelle

seroit la volonté de son Maistre dans une telle conjoncture, ou que son Maistre dès le commencement avoit esté de complot. Enfin voilà la maniere dont la conscience se gouverne presentement à la Cour d'Espagne, & comment elle trouve moyen de favoriser sans aucun scrupule, un Usurpateur Hereutique contre un Roy legitime & Catholique dont tout le crime est de n'estre pas ennemy déclaré de la France.

Voyons maintenant si ce qu'ils pretendent touchant l'obligation que le Roy d'Angleterre avoit d'entrer dans la Ligue en qualité de Garant de la Paix de Nimegue, leur réusfira mieux pour couvrir leur injustice. Supposons donc, parce qu'ils le veulent, que ce Roy



en estoit veritablement le Garant. S'ensuit il que pour n'avoir pas pris les armes contre la France, ( ce que peut-estre il ne pouvoit pas faire dans l'état où il estoit ) ses propres Royaumes sont legitimement confisquez, & qu'il est déchû de la Royauté ? Est-ce à ces conditions-là que les rois s'entre-mettent pour faire la Paix entre les Princes leurs Voisins, & qu'ils en sont les Garans ? Si cela estoit, il n'y auroit plus de Mediateur ny d'Entremetteur au monde, & les Princes qui se feroient la guerre, s'acharneroient les uns contre les autres comme des bestes feroces, jusqu'à ce qu'ils fussent tous entierement détruits. Ajoutons à cela que le roy d'Angleterre, quand même il l'auroit voulu,

n'étoit pas en état à son avènement à la Couronne, d'entreprendre une guerre étrangere, n'estant pas encore bien affermy chez luy, à cause de sa Religion, ce qui ne parut que trop lors que le Prince d'Orange le vint attaquer. Il n'est pas vray au reste que Sa Majesté Britannique estoit le Garant du Traité dont on parle. Tout le monde sçait que ce Traité fut fait sous le regne du roy son Frere, qui en estoit veritablement le Garant ; mais le roy d'aujourd'huy n'y avoit nulle part, parce que la qualité de Garant est personnelle, & ne passe point à un Heritier, estant fondée uniquement sur la promesse volontaire de celuy qui veut se faire Garant. Qui n'a donc point fait de promesse



en son, nom, ne peut estre obligé à rien, & voilà l'injustice de la Maison d'Autriche à l'égard du Roy d'Angleterre, toute nue, sans qu'on puisse en couvrir la difformité par le moindre pretexte apparent.

En verité leur procedé envers ce Monarque n'a point d'exemple; car durant tout son Regne, jusqu'au moment que le Prince d'Orange se saisit du Royaume, il y avoit en apparence une profonde Paix, & une parfaite amitié entre les Couronnes. Leurs Ambassadeurs, ou leurs envoyez residoient à chaque Cour, avec toutes les marques d'une tres-bonne correspondance; mais le Prince d'Orange n'eust pas plûtoſt mis le pied à VWhitehall, que tout d'un coup sans

aucune declaration de guerre, & sans pretendre en avoir aucun sujet, ils traitent le Roy en ennemy déclaré. Ils chassent ses Ministres honteusement de leurs Cours, & font même prisonniers de guerre ceux de ses Sujets qui demeurent dans son obeissance. Je veux croire qu'un procedé si irregulier & si éloigné de toute humanité, est fort contraire aux inclinations de ces Princes, dont la Maison a esté autre-fois distinguée par sa douceur & par son zele pour la Religion. On doit sans doute attribuer ce procedé à la malignité de leurs Ministres dans les Cours Etrangeres, tels qu'ont esté Dom Pedro de Ronquillo, & ses semblables, qui pour avancer leur fortune, & pour se rendre necessaires, se soucient



peu quels avis , ou quelles impressions , fausses ou veritables, ils donnent à leurs Maistres, & qui n'estant point eux mêmes sensibles au des-honneur dont ils chargent leurs Princes, en ménageant fort mal & la gloire & la conscience.

Cela paroist évidemment par les soins qu'ils prirent de faire croire à leurs Maistres , & mesme à tout le monde , autant qu'ils pûrent, que le Roy d'Angleterre n'avoit point perdu son Royaume à cause de la Religion , & que la Religion n'avoit souffert en elle-mesme aucun dommage par la nouvelle usurpation. Que peut on dire à des gens qui ont le front de debiter des faussetez si visibles, & à ceux qui ont eu la foiblesse de s'y laisser si faci-

lement surprendre ? Si Dom-Pedro n'avoit eu les yeux fermés à la verité , il auroit reconnu dans sa propre personne la fausseté de ce qu'il a si hardiment avancé , & par son experience particuliere il seroit demeuré d'accord que la Religion n'eut que trop de part dans cette fatale révolution qui se fit alors en Angleterre ; car l'Armée du Prince d'Orange ne parut pas plûtost devant Londres, que la Chapelle de cet Ambassadeur fut démolie de fond en comble , & en haine de la Chapelle , toute sa maison fut pillée & ruinée par le Peuple, qui entreprit de renverser toutes les Chapelles de l'Angleterre. Telle estoit la rage d'un Peuple animé plus que jamais contre la Religion Ca-



holique, à la veüe de ceux qu'ils appellent en leur langage leurs Libérateurs ; & les Vangeurs de la tyrannie du Papisme.

Ensuite de cette démolition de Chapelles, le Prince d'Orange s'estant mis en possession du gouvernement, on fait rechercher par tout nos Evesques, nos Prestres, & tous les Catholiques nouvellement convertis. Plusieurs sont saisis & mis en prison sur une accusation de leze-Majesté touchant le seul fait de la Religion. Trois Evesques, beaucoup de Prestres & de Laïques du plus haut rang, ont esté de ce nombre. Il est vray que la politique du Cabinet fit surseoir leur procès, tant on craignoit que leur sang répandu n'étonnast trop les Princes Catholiques.

ques qui estoient liez avec le Prince d'Orange, & avec ses complices dans l'affaire d'Angleterre.

J'avouë que la démolition des Chapelles ne paroissoit que l'ouvrage du Peuple, mais enfin c'estoit un Peuple que la haine de la Religion rendoit seditieux, aussi bien que leurs Gouverneurs, qu'elle porta à se soulever contre leur Roy legitime, & à mettre l'Usurpateur sur le Trône. C'est le mesme esprit qui leur fit faire ensuite une loy pour exclure à jamais de la Couronne d'Angleterre, non seulement le Roy & le Prince de Galles, mais tout Successeur Catholique. De là on peut connoistre la bonne foy de Dom Pedro Ronquillo, lors qu'il soutient que la Religion

Feurier 1692.

G



n'avoit point de part au malheur de Sa Majesté Britannique, & que l'Eglise n'avoit rien souffert dans ce changement.

Je le puis assurer avec la dernière certitude, que si le Roy eust voulu seulement consentir que le Prince de Galles eust esté élevé dans la Religion Protestante, sous la conduite de leur Archevêque de Cantorbrie, tous les Chefs, hormis un fort petit nombre, tant de l'Armée que du Parlement, qui se rangèrent après du costé du Prince d'Orange, eussent tenu ferme pour les interests de leur légitime Souverain, & en ce cas l'Usurpateur avec ses treize mille hommes auroit pu aussi facilement conquérir l'Empire du monde, que le Royaume d'Angleterre.

Cependant voilà, ce me semble, le plus grand sacrifice qu'un Roy peut faire à son Dieu. Il a mieux aimé tout risquer & s'abandonner à la Providence, que de blesser sa conscience, & de rien faire contre la Religion. Ce sacrifice a aussi une grande ressemblance avec celui d'Abraham, car le Roy en obéissant à l'ordre de Dieu, qui commande de préférer la Religion à toutes choses, outre sa Couronne, a encore sacrifié son Fils, c'est à dire, sa succession à la Couronne, plus estimée que sa vie même; de sorte qu'on peut raisonnablement esperer que cette obeissance heroïque du Roy d'Angleterre sera récompensée tost ou tard; & en ce monde & en l'autre, des bene-



dictionn abondantes dont celle du Pere des Croyans fut suivie, au contraire il est à craindre que la part qu'ont ces deux Princes Catholiques dans une usurpation si injuste, & si contraire aux interets de la Religion, ne les expose aux rigueurs de la justice divine, à moins qu'ils ne reparent le tort qu'ils ont fait à Sa Majesté Britannique, & le scandale qu'ils ont donné à toute la Chrestienté. Enfin quels que soient les decrets de la Providence au regard du temps & du lieu de la récompense ou de la punition, il vaut mieux toujours souffrir pour la Justice & pour la Religion, que d'estre heureux par des voyes honteuses & illegitimes.

Je ne puis pas dire précie-

sement la part que ces Princes ont eüe à ces deux infignes faussetez, sur lesquelles le Prince d'Orange & les Etats Generaux dans leurs Manifestes, fonderent toute la justice prétendue de leur entreprise sur l'Angleterre, soit que ces Princes les aient crû eux-mesmes, ou qu'ils y aient seulement donné credit. Ces deux faussetez sont une Ligue du Roy d'Angleterre avec la France, & un prince de Galles supposé. Pour la premiere, ils ont pu estre surpris par les Ministres qu'ils avoient dans les Cours Etrangères, lesquels n'estoient que trop sujets à faire passer auprès de leurs Maistres leurs propres rêveries pour des certitudes; mais le temps & la suite des affaires ont suffisamment



découvert combien cette conjecture estoit vaine, en nous faisant voir ce que le Roy d'Angleterre souffrit d'abord faute de secours, qui ne luy auroient pas manqué, s'il eust eu des liaisons réelles avec la France lors qu'il fut attaqué par le prince d'Orange. Aussi l'Usurpateur qui n'estoit que trop informé de tout ce qui se passoit dans le Conseil de Sa Majesté Britannique, ne craignit nullement que son entreprise trouvast quelque obstacle de ce costé-là. C'est apparemment ce qui l'empêcha de faire dans son Manifeste aucune mention de cette alliance prétendue, & peut estre qu'il aimoit mieux laisser aux Hollandois le soin de debiter cette imposture dans celui qu'ils publierent en leur

nom, pour exciter davantage contre les deux Rois la haine des Confederez.

Au reste, pour estre pleinement convaincu que c'estoit une pure vision, il ne faut qu'interroger là-dessus le Comte de Sunderland, alors premier Ministre du Roy. Tout esclave qu'il est aujourd'huy du Prince d'Orange, il n'oseroit dire le contraire.

Pour ce qui est de la naissance du Prince de Galles, ce seroit faire affront au Christianisme, & des honorer les Testes couronnées, que de croire capable d'une telle supposition un Prince aussi religieux que le Roy d'Angleterre, & de s'imaginer que la Maison d'Autriche fust assez foible pour ajoûter foy à une fiction si



peu vray, semblable, ou qu'elle fust assez méchante, pour appuyer une calomnie si noire. C'est déjà trop pour le Roy d'Espagne, & pour l'Empereur, de s'estre unis d'intrests avec un Prince ambitieux, qui de cette Fable & de cette imposture diabolique, a fait le prétexte de son usurpation.

Peut estre que ces bons Princes croiroient se pouvoir décharger du blâme d'estre mêlez avec des Heretiques, dans une Ligue que la France n'a pas mieux fait, estant entrée dans plusieurs Ligues avec les Protestans, mais cela ne les sauve pas; car premierement quand la France seroit en cela coupable, on n'est point justifié par les fautes d'autrui. Secon-

dement, la France n'est jamais entrée dans une Ligue où il y eust un Roy Catholique depose pour faire place à un Usurpateur Heretique. Troisiéme-ment, dans les Ligues où les François ont esté avec les Heretiques ils estoient toujours superieurs en forces: de sorte qu'il n'y avoit point de danger, ny pour eux d'être maistrisez par leurs Confederez, ny pour la Religion d'estre accablée par l'Herésie. Je voudrois bien qu'à cette heure l'Empereur & le Roy d'Espagne en pussent dire autant, mais que le monde juge qui est le Maistre de la Ligue, où l'Empereur qui vit tranquille à Vienne, & le Roy d'Espagne qui vit de même à Madrid, où le Prince d'Orange, qui est à la teste de soixan-



te mille hommes en Flandre,  
& les Electeurs de Saxe & de  
Brandebourg, qui ont de puis-  
santes Armées sur le Rhin.

Ajoutons à cela les forces  
Maritimes de l'Angleterre &  
de la Hollande, & ce que ces  
deux États ont d'argent pour  
soutenir les frais de la guerre,  
& songeons un peu où tout cela  
aboutiroit en cas qu'ils pussent  
reduire la France aux termes  
projetez à la Haye. Croit-on  
qu'après tant d'intrigues & de  
mouvemens, le Prince d'Oran-  
ge fust d'humeur à quitter la  
Flandre, qui est si fort à sa  
bien-séance, & dont il se peut  
faire une belle Souveraineté en  
la joignant avec la Hollande,  
à quoy tout semble se disposer.  
Il feroit bien valoir alors ses  
pretentions, & les appuyeroit

sans doute sur un droit d'acqui-  
sition, ayant tant dépensé pour  
la défendre, ce qui pourtant  
devroit donner un peu à penser  
à l'Empereur, car si les affaires  
en venoient là, il seroit obligé  
d'avoir de grands ménagemens  
avec les Princes Protestans ses  
Voisins, qui seroient soutenus  
d'un si puissant appuy de leur  
Secteur.

Mais quand on considère  
l'éminente pieté de Sa Majesté  
Imperiale, que le Ciel a ré-  
compensée d'une manière si  
extraordinaire par cette deli-  
vrance presque miraculeuse de  
Vienne, au Siege que les Turcs  
en firent en 1683. & en suite  
par tant de Victoires rempor-  
tées, par tant de Places conqui-  
ses sur ce fier ennemy du nom  
Chrétien; quand, dis-je, on



considere ces choses, on ne peut pas croire que l'Empereur soit méconnoissant de tant de graces; mais on juge plutost qu'il aura autant de soin des interets de la Religion, que le Ciel en a eu de ceux de l'Empire. Sa pieté & son zele se reveilleront apparemment à la voix du Souverain Pasteur, lors qu'il l'exhortera de ne plus entretenir une guerre allumée dans le sein de la Chrétienté, mais de rompre ce commerce avec les Heretiques, si fatal à la Religion, de conspirer à mettre la Paix entre les Enfans de l'Eglise, & de poursuivre la guerre contre les Turcs, que la Providence par une longue suite de Victoires semble luy avoir livrez pour étendre ainsi les limites du Royaume

du Sauveur du monde, & pour empêcher que les Ottomans ne fassent plus dorenavant de ravages dans les Terres des Princes Chrétiens.

Outre le devoir d'un Empereur des Romains de veiller à la conservation de la Religion Catholique Romaine, & celui d'Enfant de l'Eglise, de prester l'oreille aux avis paternels de Sa Sainteté, à juger sainement selon la conjoncture presente des affaires de l'Europe, il n'est pas moins de son propre interet, que de celui de la Religion, qu'il s'accorde avec la France par une bonne Paix, & qu'il pousse ensuite vivement le Turc. Mais le mal est que le desir de se vanger des François, & l'esperance d'en venir à bout fondée sur le grand nombre de



leurs Confederez, ont tellement ébloüy ses Ministres, qu'ils ne peuvent regarder de sang froid, ny le mal que la Ligue a fait à la Religion, ny le peu d'effet qu'elle a eu, & qu'elle aura probablement contre la France; qu'ils ne peuvent même discerner le véritable interest de leur Majesté, qui est d'atterrer une bonne fois l'ennemy du nom Chrétien, qui a mis si souvent l'Empire à deux doigts de sa ruine. Car y a-t-il chose au monde qui puisse mieux établir la grandeur de la Maison d'Autriche, que de bien affermir son Royaume de Hongrie avec toutes ses dépendances, afin que Vienne n'estant plus frontiere, elle soit à jamais le centre de ces Etats. Mais cela ne

se peut faire à coup seur qu'en continuant la guerre contre le Turc, & en ne luy donnant point de relâche pendant qu'il est foible & abattu, d'autant que si on donne une fois à ce vaste Corps le temps de respirer & de se reconnoistre, quelque malade qu'il soit à present, il peut avec un peu de repos reprendre ses forces, & devenir aussi fort & aussi redoutable qu'il ait jamais esté.

Je sçay bien que de telles mesures ne seront point au goust des Princes Protestans d'Allemagne, ny convenables aux vastes desseins du Prince d'Orage. Ces Princes ont toujours esté par le passé, & seront encore à l'avenir, dès qu'ils en auront l'occasion, aussi jaloux de la puissance Imperiale, qu'ils le



sont aujourd'huy de la grandeur de la France ; mais j'espère qu'ils n'auront point d'ascendant sur les Conseils de Sa Majesté Imperiale ; & qu'Elle sera convaincuë, pour peu qu'Elle y pense , qu'en son particulier Elle a plus risqué & plus perdu en perdant Belgrade & Nice, qu'elle ne gagna à la prise de Mayence & de Bonne. Je crois même qu'Elle fera reflexion que le Royaume de Hongrie vaut mieux que deux ou trois Places de plus ou de moins sur le Rhin, lesquelles peut-estre on pourroit avoir à meilleur marché par un Traité de Paix, que par la continuation de la guerre.

A l'égard de la Couronne d'Espagne, pour sçavoir quel avantage elle pourroit raison-

nablement attendre de la continuation de la Ligue, & de la guerre avec la France, il faut d'abord convenir de celuy qui est à present le Maistre de la Flandre, si c'est le Roy Catholique ou le Prince d'Orange. La decision de cette question est aisée. Les Troupes du Prince d'Orange sont en garnison dans toutes les grandes Villes ; il a un pouvoir absolu dans l'Armée ; il donne les ordres partout en ce Pais-là, aussi souverainement qu'aucun Roy d'Espagne les pourroit donner, y fust-il en personne. C'est là ce que tout le monde reconnoist pour des marques assurées d'une autorité Souveraine ; de sorte que la Flandre qui a coûté tant d'années de guerre & tant de millions pour la défendre con-



tre la France & la Hollande, est tout d'un coup livrée entre les mains du Prince d'Orange, peut-estre en recompense des bons services que ses Ayeux ont rendus à l'Espagne, & car pour les siens, on ne voit pas ce qu'il a fait jusqu'à present en faveur de cette Couronne, si on ne veut luy compter pour un grand service d'avoir laissé prendre Mons à sa veüe, d'avoir mangé tout le Pays la dernière campagne, sans gagner un seul ponce de terre sur l'ennemy, & d'avoir eu enfin soixante douze de ses Escadrons entierement défaits par vingt-huit des François.

Mais pour parler serieusement, il est incontestable que si la Ligue & la guerre contre la France doivent avoir leur cours

jusqu'au bout, toute l'affaire ne se terminera qu'aux dépens du Roy d'Espagne. Car l'une de ces deux choses arrivera infailliblement; ou le Roy de France, ou le Prince d'Orange sera alors le possesseur de la Flandre.

Mais, diront les Ministres Espagnols, si le Prince d'Orange gagne la Flandre, ce ne sera que pour nous la rendre; au lieu que si le Roy de France en devient le Maistre, la voilà perdue pour toujours. On ne peut raisonner plus juste: car enfin le Prince d'Orange a témoigné faire grand scrupule de retenir ce qui ne luy appartient pas. Cependant on assure que ce que les Protestans appellent la lumiere de l'Evangile, commence à se répandre dans les



Provinces de Brabant & de Flandre, & que tous les jours ils'y fait quelques conversions à leur mode: ce qui mérite bien d'estre considéré par Sa Sainteté, & qui n'est pas indigne des reflexions de Sa Majesté Catholique.

Enfin supposons que les Princes de la Maison d'Autriche fussent entrez d'abord dans cette Ligue avec les Heretiques sans blesser leur conscience, & sans autre dessein que de se deffendre contre la France, de recouvrer ce qu'on avoit pris sur eux. Si toutefois l'experience leur fait voir que la Religion en a déjà extrêmement souffert, qu'elle court risque de plus grands malheurs, & que tous les coups qu'ils portent contre la France sans la toucher, re-

tomberont sur l'Eglise, qui en est dangereusement blessée en plusieurs endroits, c'est à dire, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Flandre & en Italie setont-ils excusables, devant Dieu, s'ils perseverent dans une Confederation si funeste en ses effets, au lieu d'écouter les remontrances du Saint Pere, & de songer à la Paix, comme à l'unique remede de tous les maux.

En dernier lieu, il me semble que ces Princes se devroient un peu examiner sur la part qu'ils ont eue dans l'injustice qui a esté faite au Roy d'Angleterre. C'est à eux de voir s'ils n'ont pas un juste sujet d'apprehender là-dessus des reproches du costé des hommes, & des châtimens du costé de Dieu, à



moins que d'en faire une réparation convenable; car il est à craindre que l'on ne mette sur leur compte toutes les Ames, ou perverties, ou non converties, tout le sang des Prêtres & des autres Catholiques, qui sera répandu un jour dans ce Pays là, ou l'ancienne persécution, qui commence déjà à se renouveler, ne manquera pas de croistre avec l'autorité de l'Usurpateur, jusqu'à faire revivre les Loix sanguinaires. La subtilité de leurs Casuistes ne leur servira de rien au tribunal du Souverain Juge. C'est là que le Chef & les Complices porteront la même peine: l'un pour avoir entrepris le crime, & les autres pour ne s'y estre pas opposez.

Qu'on ne croye pas au reste

que ce soit les seuls interests du Roy d'Angleterre qui me fassent parler de cette sorte: car en verité la chose est de bien plus grande importance pour ces Princes, que pour luy. Il n'y va à son égard que de la perte d'une Couronne temporelle, au lieu qu'à leur égard il s'agit de la perte même de leur Ame, & d'un Royaume éternel.

Quoy que rien ne soit moins galant que de parler de remedes dans une Lettre comme celles que je vous adresse tous les mois néanmoins l'utile devant l'emporter sur l'agréable, je ne scaurois m'empêcher de vous parler de celuy qui a esté mis en vogue par M. Miracle, Officier ordinaire de la Musique de la Chappelle du Roy. C'est un



Baume pour les Rhumatismes, dont il a seul le secret, & dont la bonté retentit dans tout Versailles. Mille gens dignes de foy assurent que personne ne s'en est servy, qui n'en ait esté guery, & même si promptement, que ceux qui en ont usé ont regardé leur mal comme un songe. Les Rhumatismes ayant esté frequens cette année à cause du long Hiver & de la quantité de neiges qui est tombée, ce remède s'est trouvé d'une utilité fort grande. C'est ce qui a achevé de le mettre dans la reputation où il commence d'estre depuis quelque temps.

La Medecine n'en a pû fournir aucun qui ait eu effet dans la longue maladie de M. Nicolini,

lini, Nonce Extraordinaire de Sa Sainteté, qui est mort le 4. de ce mois. Il estoit Fils du Senateur Matteo, d'une des premieres & plus anciennes Familles de Florence, où ses Ancestres ont possédé les plus importantes Charges dans le temps qu'elle estoit gouvernée en Republique, & encore depuis qu'elle est passée sous la domination de la Maison de Medicis. Après avoir finy ses études dans les Colleges de Pise & de Parme, il se rendit à la Cour de Rome, où le Pape Alexandre VII. l'éleva à la Prélature, avec le titre de Referendaire des deux Signatures de Grace & de Justice. Pendant ce Pontificat, & sous ceux de Clement IX. & de Clement X. il eut successivement divers

Rev. 1692.

H



Gouvernemens dans l'Etat Ecclesiastique, c'est à dire, dans les Villes de Tivoli, Fabriano Camerino & Ascoli, & s'acquit par tout une estime generale. Clement X. le fit venir ensuite à la Cour, & le mit au Tribunal de la Congregation de la Consulte. Innocent XI. le nomma son Vicelegat en Avignon, où il demeura neuf ans, pendant lesquels on eut tout sujet d'admirer sa prudence & sa conduite. Sa Sainteté l'ayant destiné après cela à aller exercer la Nonciature de Portugal, il fut sacré auparavant Archevesque de Rhodes dans l'Eglise des Jesuites d'Avignon, & fut receu à Lisbonne avec tous les honneurs qu'il pouvoit attendre. Il passa quatre ans & demy dans cette Cour, & merita l'ap-

plaudissement de tout le monde, par la maniere dont il s'acquitta de cet employ. Alexandre VIII. ayant esté élevé à la Chaire de Saint Pierre après la mort d'Innocent, le nomma son Nonce en France. Il arriva à Paris le 25. Novembre 1690. & eut le lendemain une audience particuliere du Roy; mais la mort du Pape qui survint, la longueur du Conclave, & divers autres accidens l'ayant obligé de differer son entrée publique, il ne la put faire que le 20. Novembre de l'année derniere. Elle se fit avec beaucoup de magnificence, & deux jours après il fut admis à l'Audience publique de Sa Majesté, qui le receut de la maniere du monde la plus favorable. Il tomba malade au comence-



ment du mois passé, & son mal redoublant de jour en jour, sans qu'il fust plus grand que sa patience à le souffrir, il succomba enfin à la violence d'une fièvre de trente jours. Il voulut estre enterré sans aucune pompe, & fut porté à l'Eglise des Capucins de la rue S. Honoré, qu'il avoit choisie pour estre le lieu de sa sepulture. Il est mort fort regretté à la Cour, & de tout ce qu'il y a d'honnestes gens à Paris. Il avoit conceu une telle estime pour le Roy, dont il connoissoit l'ardeur & le zèle pour la véritable Religion, que ses intersts particuliers n'auroient jamais prévalu contre la justice qu'il devoit à la pieté de ce Monarque. Si son avoit pû remedier à son mal, il travailleroit encore presen-

tement au repos de la Chrestienté. Sa Majesté luy ayant envoyé M. Fagon, premier Medecin de la feuë Reine & des Enfans de France, & qui professe la Medecine avec un si grand succès qu'il y faut ajoûter foy.

Je vous envoie une Lettre de M. Amelot, Ambassadeur du Roy en Suisse, qu'il a écrite de Soleurre aux Treize Cantons, en datte du 9 du mois passé. Vous sçavez quelle reputation il s'est acquise dans toutes ses Ambassades, & avec combien de prudence il vient à bout de toutes les affaires dont il se mesle.

**M**agnifiques Seigneurs,  
Les bruits qui se sont répandus,



par l'artifice des Ennemis du Roy, au sujet de la Ville de Geneve, m'ayant déjà donné sujet d'assurer en particulier les louables Cantons Alliez de cette Ville, des sinceres intentions de Sa Majesté, pour le repos de tout le Corps Helvetique & leur ayant mesme expliqué les raisons solides qui doivent les convaincre, que Geneve n'avoit rien à attendre que la continuation de la bonté & protection du Roy, j'ay esté bien aise encore de vous faire connoistre à tous en general dans les conjonctures presentes les veritables dispositions de Sa Majesté pour vous.

Je vous ay déjà représenté en tant d'occasions tout ce qui pouvoit vous convaincre pleinement sur ce sujet, qu'il n'est pas besoin de vous le repeter icy en détail. Les Magi-

strats qui ont part au gouvernement des differens Etats qui composent la Suisse, sont trop éclairés pour ne pas connoistre avec une entiere évidence, & par mille preuves sensibles de la bienveillance du Roy, que Sa Majesté desire, non seulement d'entretenir, & d'augmenter, s'il est possible, la bonne correspondance, mais encore qu'Elle prend autant d'intérêt que vous mesme à la parfaite conservation de la tranquillité, seureté & union de la Suisse. Il est certain, & j'ay ordre du Roy, de vous en assurer, que la prise de Montmelian, & tous les autres succès dont il plaira à Dieu de continuer à benir les armes de Sa Majesté, ne tourneront jamais qu'à l'avantage des louables Cantons ses bons Amis, Alliez & Confederés. Je dois mesme vous



dire de sa part que la conquête de cette importante Place ne change rien à l'inclination que Sa Majesté a eue à faciliter une bonne paix. Que si les actions de guerre, qui semblent éloignées par là de vostre voisinage, vous donnoient encore quelque inquietude de ce costé-là, & que vous creussiez pouvoir par vos soins procurer la paix de l'Italie par un accommodement de S. A. R. de Savoye avec le Roy, Sa Majesté a tant de confiance en vous, & desire tellement de vous procurer de toute maniere un plein repos, qu'Elle donnera volontiers les mains à vous accepter pour Mediateurs & Garants d'un pareil Traité. C'est ce que je n'ay pas voulu différer de vous faire sçavoir, vous priant d'estre bien persuadé que l'on ne peut vous souhaiter plus sincèrement

que je fait, toutes sortes d'avantages & prosperitez.

Magnifiques Seigneurs,

Vostre tres affectionné à vous servir,

A MELOT.

Il y auroit tant de choses à dire sur la conduite, la bonté & la generosité du Roy, que je vous laisse faire les reflexions dont cette Lettre fournit un ample sujet.

Le Jeudy 14. de cemois M. de Toureil, que je vous dis la derniere fois avoir esté élu pour remplir la place de Mr le Clerc à l'Academie Francoise, y fut receu selon la coutume. Il remercia la Compagnie par un Discours tout plein d'éloquence, qui fut extraordinairement applaudy, & Mr



Charpentier, alors Directeur, luy répondit par un autre qui luy marqua d'une manière fort fine & fort delicate, que l'Académie en le choisissant n'avoit fait que satisfaire aux intentions du Roy, qui vouloit que dans ces sortes d'élections, on rendist justice au vray mérite, sans aucun égard aux brigues. Je pourray vous en dire davantage le mois prochain. Après que ces deux Discours eurent esté prononcez, Mr l'Abbé de la Vau leur une suite du Poëme de Mr Perrault, intitulé, *La Création du Monde*. L'on trouva des descriptions fort vives, comme on avoit fait la dernière fois, & cette lecture fut suivie d'une Lettre en Vers & d'une manière de Prologue pastoral pour mettre en Musi-

que, l'un & l'autre de Mr Boyer. Ces deux Ouvrages reçurent beaucoup d'applaudissemens, & firent connoistre que le beau feu de l'esprit n'est point sujet aux années.

Le 7. de ce mois, Mr le Marquis de Marignanes, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Colonel, épousa dans A by la Fille de Mr le Marquis de Crussol S. Suplice, Cousin Germain de Mr le Duc d'Uzès. Toute la France sçait assez l'ancienneté & la grandeur de cette Maison. Mr le Marquis de S. Suplice est Fils d'une Sœur de feu Mr le Comte d'Aubigeous d'Amboise, qui descendoit en droite ligne d'Anicien, qui fut fait Seigneur d'Amboise par l'Empereur Maximin en 237. Il seroit aisé de voir la suite des



Seigneurs d'Amboise degré par degré, depuis cet Ancien jusques à Pierre, si chery de Louis XI. lors même qu'il n'estoit encore que Dauphin, & dont il fut Chambellan & député en Italie, pour accorder le Pape avec certains Princes. Il épousa Anne de Bueil, Sœur de Jean, Comte de Sanferre, Amiral de France, & ce mariage fut parfaitement heureux, puis qu'il en nâquit neuf Enfans mâles, qui ont esté tous remarquables dans leur temps; Charles qui épousa la Dame de Chavigny; Louis, Evêque d'Alby; Jean, Evêque de Langres; Emery, Grand Maître de Rhodes; Pierre, Evêque de Poitiers; Jacques, Evêque de Clermont; Jean, Seigneur de Bussy; Huet, Seig-

neur d'Aubigeous, & le fameux Cardinal George d'Amboise, Ministre & Favory du Roy Louis XII. Outre ce Louis d'Amboise, Evêque d'Alby, il y eut encore un autre Louis de cette Maison qui le fut aussi, & c'est à ces deux Prelats que la Ville d'Alby est redevable de cette fameuse Eglise dédiée à Sainte Cecile, qui passe pour une des plus belles de la Chrestienté, & de plusieurs autres monumens de leur magnificence & de leur pieté. Aussi les Habitans d'Alby ont-ils une veneration extrême pour les Descendans de cette illustre Maison, & c'est ce qui les a obligez de témoigner par diverses festes & réjouissances publiques la part qu'ils prenoient au mariage que je vous



apprens. L'Epoux & l'Epouse  
sont si bien faits & si dignes  
l'un de l'autre, qu'on ne doute  
point qu'un mariage si bien  
assorty n'ait des suites tres-  
heureuses. Madame de Saliez,  
Viguiere d'Alby, dont tous  
les Ouvrages sont si estimez,  
a fait pour eux l'Epithalame  
que je vous envoie.

**L'**On cherche vainement cette  
charmante Fille,

En qui brille le Sang d'une illustre  
Famille.

Un jeune Conquerant qui veut se  
rendre heureux,

L'enleve à travers mille feux.

Tout a favorisé son amoureuse al-  
lance;

Mais l'Hymen nous rend à sa  
place

Une Femme admirable, en qui nous  
revojons

La Fille que nous regretions.

Elle a ses agrémens, ses airs, &  
ses manieres,

Ses yeux, son teint, & ses lu-  
mieres,

Et tous les sentimens de ses nobles  
Ayeux,

Dont la magnificence éclate dans  
ces lieux.

Enfin, ces deux Objets sont une  
mesme chose.

Vous, pour qui le Ciel fait cette Me-  
tamorphose,

Epoux aimable & fortuné,

A quel comble de biens êtes-vous  
destiné?

Vostre Epouse, toujours adorable, &  
severe,

Va marcher sur les pas de son illustre  
Mere,

Et vous allez goûter, au gré de vos  
desirs,

Un long enchaînement de joye, &  
de plaisirs.



Mr le Marquis de Marignanes, qui vient d'épouser Mademoiselle de Crussol de Saint Supplice, est de la Famille de Couet, originaire de Bresse, qui s'est venuë établir d'Allemagne en ce Pays là & Fils de Mr le Marquis de Marignanes & des Isles d'or, Baron de Velaux, Bormes, Saint Canat, Seigneur de Vitrolles, Coudoux, la Bourdonniere & autres, Gouverneur pour le Roy des Isles & Forteresses de Porte-cros & de Levant, & qui a esté deux fois premier Procureur du Pays de Provence, employ qu'on ne donne qu'aux Gentilshommes les plus distinguez de cette Province. Il avoit épousé en premieres noces une Fille de la Maison de Porcelers,

Sœur du Marquis de Maillane, qui est morte sans enfans, & il épousa en secondes noces Blanche de Seytres de Laumons, Nièce du Bailly de Laumons, Ambassadeur de son Ordre à Rome, qui est mort tenant l'Auberge de Provence. De ce mariage sont sortis deux Filles & deux Garçons. L'aînée des Filles a esté mariée à Charles Grimaldis d'Antibes, Marquis de Cagnes, de la Maison des Princes de Monaco, & la Cadette, à Philippe Guillaume de Grammont de la Maison des Grammont de Bearn. L'aîné des Garçons est M. le Marquis de Marignanes, dont je vous parle. Le cadet est Lieutenant dans le Regiment des Gardes Françoises. Leur grand Pere estoit Marquis de Mari-



gnanes, gouverneur pour le Roy de la Tour de Boue, lez Martignes en Provence, & avoit aussi esté premier Procureur du Pays de Provence, & Colonel d'un Regiment d'Infanterie. Leur bisayeul estoit Conseiller garde des Sceaux au Parlement d'Aix en Provence, qu'on apelle le baron de Couet Baron de Trets, de Sillans & autres Places. Leur Trisayeulle Baron de Couët, aussi Baron de Tretz, fut Mestre de Camp des Arquebustiers à cheval de Provence, & chassé de Marseille par Casaux pour avoir esté fidelle au Roy, comme il en est fait mention dans l'Histoire de Provence. C'est luy qui s'est venu établir le premier dans cette Province, où il suivit le Duc de Sa-

voye dans l'échange qui se fit de la Bresse avec le Marquisat de Saluces, & il a fait la branche de Provence. L'autre est demeurée en Bresse. C'est celle de Mrs les Comtes de Montribloud qui firent un des plus beaux partages dont on ait ouy parler depuis longtemps entre des particuliers, l'un des Freres ayant eu les terres en deça, & l'autre les terres en delà du Rhône. Jean de Couet, Comte de Montribloud, Capitaine de cent hommes d'armes, se distingua au Siege de Rouën, où il entra le premier par la brèche: l'Histoire de Mezeray. La Grand' Mere estoit de la Maison d'Escalis de Bras, des Barons d'Anssouïs en Provence; la bisayeule de la Maison de Grasse, illustre en Provence, &



la Trisayeule de celle de Villeneuve des Marquis de Trans, de cette mesme province. Je ne vous parle point des alliances de cette Maison, qui sont les meilleures de provence.

Voicy les noms de plusieurs personnes considerables de l'un & de l'autre sexe, mortes depuis peu de temps. Il y en a une partie dont l'abondance de la matiere m'empescha de vous parler dès l'autre mois.

Messire Philippes Cyrus de Torcy, Comte de Torcy, Seigneur de Torcy, le Mont Chevenelles & autres lieux, Lieutenant Colonel du Regiment de Cavalerie de Bellegarde. Il étoit fils de Philippes de Torcy, Sieur de la Tour Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Dieppe &

d'Arras, & de Silvie Angeli-que del'Hospital de la Branche de Sainte Mesme. Il est mort sans alliance. Son frere aîné a épousé Marie François-Elizabeth de l'Hospital, fille du défunt Duc de Vitry. Torcy porte *de sable à la bande d'or.*

Mademoiselle Elizabeth de l'Hospital de Sainte Mesme. Elle employoit tout son tems au secours des pauvres & à diverses actions de pieté, & estoit sœur de M. de l'Hospital, Comte de Sainte Mesme premier Ecuyer de Madame la grande Duchesse de Toscane, & cy-devant premier Ecuyer de feuë Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans. Ils descendent d'une branche cadette de l'ancienne Maison de l'Hospital, issuë du Sieur del'Hospi-



tal de Sainte-Mesme, mort des  
blessures qu'il reçut au Siege  
de Pavie. Cette Maison des-  
cend d'Aloph de l'Hôpital,  
Seigneur de Choisy & de Saint-  
re-Mesme, dont le fils aîné,  
Jean de l'Hospital, Comte de  
Choisy épousa Leonor Stuart,  
dont est venu Jacques de l'Hos-  
pital, Marquis de Choisy,  
Chevalier des Ordres du Roy  
Gouverneur & Sénéchal d'Au-  
vergne, & Chevalier d'hon-  
neur de la Reine Marguerite,  
qui épousa Madeleine de Cosse  
Gonnor, d'où sont issus les  
Marquis de Choisy, Comtes  
de l'Hospital & Barons des  
Cordou. François de l'Hospital  
Seigneur de Vitry, épousa An-  
ne de la Chastre, fille de Clau-  
de, Baron de Maison-Fort,  
dont est venu Louis de l'Hos-

pital, Marquis de Vitry, Che-  
valier des Ordres du Roy, Ca-  
pitaine des Gardes du Corps  
de Sa Majesté, Lieutenant ge-  
neral des Comtez de Champa-  
gne & Brie, & Gouverneur de  
la ville de Meaux, qui épousa  
François de Brichanteau de  
Beauvais - Nangis, dont il eut  
Nicolas & François de l'Hospi-  
tal, Maréchaux de France, &  
trois filles dont deux furent ma-  
riées aux Comte de Charlus  
& Marquis de Persan, & la  
troisième, Louise de l'Hospi-  
tal, fut Abbessé de Montiviliers  
Nicolas de l'Hospital, Mar-  
quis de Vitry & d'Arc, Com-  
re de Châteautilain, Bailly de  
Meaux, Capitaine des Gardes  
du Corps du Roy, arresta le  
Maréchal d'Ancre, par l'ordre  
de Louis XIII. qui le fit Maré-



chal de France en 1617. puis en 1619 Chevalier de ses Ordres. En 1632. il fut Gouverneur de Provence, & ensuite on luy donna le titre de Duc de Vitry. Il mourut en 1644. Doyen des Maréchaux de France & avoit épousé Lucrece Bouhier de Beaumarchais. Il en eut feu M. le Duc de Vitry dont le fils est mort sans alliance & des filles. François de l'Hospital, frere puîné de Nicolas, Duc de Vitry, Seigneur du Halier Comte de Beine & de Romorantin, a esté Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils & d'honneur en sa Cour de Parlement de Paris, seul Lieutenant General pour le Roy en Champagne & Brie, Gouverneur & Lieute

Lieutenant general de la ville, Prevôté & Vicomté de Paris, auparavant Gouverneur de Nancy, dès l'an 1621. Il fut Capitaine des Gardes du Corps du Roy, & en 1643. Sa Majesté le fit Maréchal de France. Il mourut en 1660. & est connu dans l'Histoire sous le nom de du Halier, qu'il portoit avant qu'il eust le Bâton de Maréchal. Il s'acquit une grande réputation à la bataille de Rocroy, où il fut blessé, au Catelet, & en divers autres lieux d'Allemagne, Flandre, Italie, Franche-Comté & Lorraine. Il n'a pas laissé d'enfans. Cette Maison de l'Hospital, qu'on pretend originaire de Naples, porte écartelé au premier d'Anjou, Naples, Sicile, au second d'Aragon, au troisième de  
Fevrier 1692. I



*Brichanteau, au quatrième de la Chatre, & sur le tout de l'Hospital qui est de gueules au cog d'argent, armé & creste d'or, soutenant de son pied droit un écusson chargé d'une fleur de lis d'or.*

Mr André Chevalier, Marquis de Saint Blimont, Seigneur de Pandé, Caon, Gouy, Ertebeuf, Sanel, d'Enneville, Uron Armuncourt & autres lieux. Il avoit pris alliance dans la famille des le Tonnelier de Breteuil, qui a donné des Contrôleurs Generaux des Finances, Conseillers d'Etat, Maistres des Requêtes, Intendants de Justice, Conseillers au Parlement, Grand Conseil, & aux Compagnies Superieures.

Messire Antoine de Guillon, Seigneur de Marmouffe, du haut & bas Garnay, Cham-

bleant, de St Benin, Menetou & autres lieux, mort âgé de 75. ans en son Château de Marmouffe près de Dreux, & regretté generalement dans la Province, tant des riches que des pauvres, à qui il servoit de pere n'ayant point de plus grand plaisir que de chercher à les soulager. Il avoit esté à malthe & apres avoir fait ses Caravannes, il ne voulut point faire ses vœux. Il eut l'honneur d'estre Page de la Chambre de Louis XIII. & fut fait ensuite Lieutenant des Gardes où il servit plusieurs années, après quoy il fut Gentil-homme de la Chambre de feu Monsieur le Duc d'Orleans, & ayant quitté la Cour, il ne songea plus qu'à travailler à l'affaire de son salut. Jacques de Guillon son pere Maistre des



Requestes, Surintendant de Justice en la Generalité d'Orleans eut le brevet de Conseiller d'Etat, sous Louis XIII. & laissa entr'autres enfans de Louise de l'Epine, petite fille de M. le President Baillet, Charles de Guillon Conseiller Clerc au Parlement de Paris, Jacques de Guillon, second du nom, Conseiller au Parlement de Rouën pendant le Semestre, & ensuite Procureur General au Parlement de Dijon, & une fille mariée à Mr Vauclin, Seigneur des Yvereaux, Intendant de Justice en Languedoc, dont le Frere eut l'honneur d'être Precepteur du deffunt Roy, Marcellin de Guillon son Ayeul, Contrôleur General de l'Artillerie, fut Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & fit la Charge

de Grand Maistre de l'Artillerie pendant douze ans. Il épousa Geneviève de Fontenus, & en eut François & Jacques. François de Guillon son aîné Contrôleur de l'Artillerie, laissa un fils, qui fut tué au Siege de la Mote estant Capitaine aux Gardes, & deux filles, dont l'aînée épousa M. le Comte de Treville, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires du Roy. L'autre fut Grande Prieure de l'Abbaye de Chelles. Pierre de Guillon, son Bisayeul, Commissaire ordinaire en l'Artillerie de France, Lieutenant de Mr de Biron, Grand Maistre de l'Artillerie dans les Provinces de Lionnois, Dauphiné, & Contrôleur ordinaire des Guerres, fut pere de Marcellin dont je viens de vous par-



ler & de Pierre, second du nom,  
qui fit la Branche de la famille  
qui est encore à Lyon. Il servoit  
en 1524. sous François I. Il y  
a eu un Estienne de Guillon,  
President au Parlement de  
Grenoble en 1429. Antoine de  
Guillon, dont je vous apprens  
la mort, a eu plusieurs Enfans  
sçavoir, Simon de guillon, mort  
Page de S. A. R. Monsieur;  
Antoine, qui estant devenu  
l'ainé par sa mort, renonça au  
monde, & se fit Religieux de  
Saint Benoist de la Congrega-  
tion de Saint Maur; Leonarq,  
qui ayant esté Page de la grande  
Ecurie, & Capitaine-Exempt  
des gardes, a esté forcé d'a-  
bandonner le service à cause  
d'une grande blessure receuë au  
cōbat de Kocesberg; J. Leonard,  
qui été Page de la petite Ecurie  
du Roy; Barbe de guillon, ma-

riée à Messire Urbain de Tilly,  
della Famille de Blanc, Lieute-  
nant Colonel du Regiment de  
Cavalerie de grinant, & mar-  
guerite-françoise, qui a épousé  
Monsieur de la Roche Seigneur  
de la Chapelle, Capitaine au  
Regiment de grinant, dont  
le Pere qui estoit Aimé de la  
Vallée de la Roche, a comman-  
dé le Regiment du grand Mai-  
stre mr de la mileraye. guillon  
porte *d'azur au sautoir d'or*, pour  
supports deux Pelicans, & pour  
corps de Devise, un pelican  
qui se tuë pour nourrit ses petits  
avec ces mots, *Mihi non sum na-  
tus.*

Dame Marie Vallée & Bar-  
reaux, Veuve de Messire Pierre  
Violet, President en la Qua-  
trième des Enquestes. Elle étoit  
Fille de Feu Mr des Barreaux



President au Grand Conseil, & de Dame Barbe Dolu, & alaisé Madame la Comtesse de Tiliens, & Madame la Presidente Talon, ses Heritieres. Elles sont Filles de Dame Elizabeth Vallée, sa Sœur, & de M. du Bouley-Favier, Maître des Requestes.

M. le Marquis du Plessis-Beliere, Gouverneur de Carmagnole & de Suze. Il a fait une infinité de belles actions, & joignoit la valeur à la prudence. La maniere dont il s'est distingué en plusieurs occasions luy avoit acquis une grande estime dans les troupes, & vous sçavez qu'il a contribué aux grands avantages que les armes du Roy ont remportez en Savoye, & en Piedmont. Il estoit Frere de

Madame la Maréchale de Crequi. Personne n'ignore qu'on ne voit que des modelles de vertu dans cette Famille.

M. le Comte d'Alegre. Il estoit encore dans ses plus belles années; & avoit épousé Mademoiselle du Frenoy. Ce nom est si connu, qu'il n'est ignoré d'aucun de ceux qui connoissent les amours & les graces. M. le Comte d'Alegre est de la troisième branche de l'illustre Maison d'Alegre, qui a autrefois donné des ViceRois au Royaume de Naples. La branche ainée dont estoit feuë Madame de Seignelay, est d'Auvergne, & c'est celle des Marquis d'Alegre-Torsel. La seconde branche celle d'Alegre Coupigny du Quesnel, de Normandie, & la troisième, celle d'Alegre



Vivares, dont estoit M. le Comte d'Alegre qui vient de mourir.

Madame Gourreau de la Proustiere, Prieure de l'Abbaye de Saint Antoine des Champslez Paris, & Doyenne des Religieuses de ce Convent, âgée de plus de quatre-vingt ans. Elle estoit Fille de Messire Jean Gourreau, Sieur de la Proustiere & des Palluaux, Conseiller de la Cour des Aides, Sœur de Messire Nicolas Gourreau, Sr de la Proustiere, à present Doyen des Conseillers de la Cour des Aydes à Paris, & Tante de Messire François Gourreau, sieur de la Proustiere, Conseiller Clerc en la grand'-Chambre du Parlement. C'est une ancienne Famille d'Anjou, originaire de Bretagne, dont il y a eu Phi-

lippe Gourreau, sieur de la Proustiere, receu en 1569. Maistre des Requestes, après avoir esté Conseiller au Parlement de Bretagne. Il épousa Antoinette Poyet, Niece du Chancelier de France. Gourreau de la Proustiere porte d'or à l'Aigle double de sable, armé, bequé & couronné de gueules.

Dame Marie Madeleine le Boistel, Femme de Messire Claude Bauffan, Maistre des Requestes honoraire.

Dame Marie du Frenay, Femme de Messire Joseph-François d'Ernothon, Seigneur de Lango Treuilly, & autres lieux, Baron de l'ancienne Baronnie du pont. Il fut receu Maistre des Requestes en 1682. après avoir esté Conseiller au Parlement, & au-



paravant Conseiller au Châtelet de Paris.

Dame Renée - Angelique Roüillet de Beauchamps, Femme de Messire René Roland le Vayer, Seigneur de Boutigny, Conseiller du Roy en la premiere Chambre des Enquestes du parlement, où il fut receu en 1687. Il est Fils de feu M. le Vayer de Boutigny Maître des Requestes & Intendant de Justice à Soissons, & auparavant durant plus de vingt années Avocat au parlement, où il se fit distinguer par la facilité de son expression, & cette éloquence qui luy estoit si naturelle. Sa Famille est originaire du Maine, où elle a donné plusieurs Lieutenans generaux en la Ville du Mans. M. le Vayer, maître des Requestes, & M. le Vayer, Con-

seiller de la Cour des Aides, sont de cette Famille.

M. Charles Raviere, receu Avocat au parlement en 1645. la grande capacité & la connoissance parfaite qu'il avoit de la Jurisprudence, le faisoient fort employer. Son Frere a été Procureur du Roy au Tresor, & sa Sœur a épousé M. de Montholon Conseiller au Châtelet, d'une branche cadette de l'illustre Maison des de Montholon.

M. Pijart, Conseiller, Medecin ordinaire du Roy, Docteur Regent, & Doyen de la Faculté de Medecine de Paris, mort le second jour de ce mois, âgé de près de quatre vingt quinze ans. Il fut reçu Docteur en la mesme Faculté, le neuvième de Janvier 1623. & il l'a esté soixante-neuf ans &



plus, étant devenu le plus ancien des Docteurs de la Compagnie, le dixième de Janvier 1671. Il a toujours exercé sa profession avec beaucoup d'honneur & de réputation, & avoit puisé dans les Livres une science profonde, où il s'estoit confirmé par une longue expérience auprès des malades. Il connoissoit la propriété des herbes les plus rares & les moins usitez de la Langue Grecque & de la Latine, & estoit très-sçavant dans les belles Lettres. On doit l'estimer un grand Medecin, puis qu'il a travaillé si heureusement à se faire une longue vie.

Les François continuent toujours à remporter sur mer des avantages fort considérables. Sur l'avis qui fut donné à qua-

tre Vaisseaux du Roy qui croisoient depuis plus de six semaines vers le Cap de Finistère, qu'une flotte de vingt-deux bâtimens Marchands, chargez de bled, devoit passer de Brébao à Cadix, escortez de deux Vaisseaux de guerre Hollandois, l'un de cinquante Canon, & l'autre de quarante six, ils s'assemblerent & prirent leurs mesures pour les attaquer. M. le Chevalier des Augers, Capitaine de Hautbord, qui commande le Maure de 54. Canons, l'un des Vaisseaux qui estoient venus à Brest de Dunkerque, disposa de cette sorte, en qualité de Commandant, les trois autres Vaisseaux, qui estoient de 30. à 36. Canons, sçavoir, le Pali, le Seditieux & l'Opiniâtre que, commandent Mrs Serpaud, du Vignau



& le Chevalier Damon. Les deux premiers eurent ordre d'attaquer le moins fort des deux Vaisseaux de convoi, M. le Chevalier des Augers s'estant réservé le plus gros, ayant ordonné à M. le Chevalier Damon, de prendre le plus qu'il pourroit des Vaisseaux Marchands pendant le combat. Il fut fort rude, & ne finit qu'au bout de quatre heures. M. le Chevalier des Augers coula à fond, après deux bordées, le Vaisseau qu'il attaquoit & Mrs Serpaud & du Vignau, en firent autant du leur. Il n'y eut que seize personnes, dont le Capitaine Croug fut du nombre, qui échaperent de ces deux Vaisseaux de guerre. M. le Chevalier Damon prit quatre des bastimens Marchands,

& les autres se sauverent à S. Thomé, qui n'estoit pas loin de là. Les nostres se retirent à Rochefort avec leurs prises, M. des Augers ayant perdu le Beaupré de son Vaisseau, & les autres quelque chose de leurs Ils sont Capitaines de Fre-gate.

M. le marquis de Nesmond, Lieutenant General des Armées Navales, n'a pas eu moins d'avantage, puisque s'estant mis en mer avec une Escadre de Vaisseaux, il en a pris quatre marchands Hollandois, dont trois estoient richement chargez. Le mauvais temps l'a obligé de relâcher à belle-Isle, où il les a amenez. Vous remarquerez, madame, que depuis que les Ennemis ont renoncé à la Paix, ils ont perdu vingt-



cin Vaisseaux de guerre, sans que le Roy en ait perdu aucun. Ce que je vous dis est un fait constant dont ils sont forcez de convenir. On ne peut songer qu'avec beaucoup de surprise, que les Anglois & les Hollandois, ayant esté plus puissans sur mer que la France, avant le regne du Roy, mesme quand ces deux Puissances n'estoient pas unies & qu'on les voyoit agir séparément, ils soient aujourd'huy contrainsts de luy céder. On croit ce qu'on voit, & on l'admire.

Tous les siècles ont eu leurs Heros. On peut dire, que le Roy est non-seulement celui de son siècle; mais encore de tous ceux qui ont précédé le siècle de ce Monarque. Le haut degré de gloire où il est parvenu

ayant fait retentir le bruit de son nom chez toutes les Nations du monde, il ne faut pas s'étonner si on souhaite de voir de ses Portraits par toute la terre, & si le grand débit qui s'en fait, engage toutes sortes de peintres à en faire, & toutes sortes de graveurs à en graver. C'est ce qui est cause qu'on en trouve un si grand nombre qui sont si défigurés, qu'on n'y reconnoist point le Roy, & que les Etrangers qui croient le connoître sur les portraits qu'ils ont fait venir de France, n'en peuvent concevoir de justes idées, ny trouver dans ses traits tout ce qu'ils promettent de grand & d'heureux. Ils ne seroient peut-estre pas fâchez d'apprendre que de tous ceux qui ont esté faits, celui de M. Person a esté trouvé



un des plus ressemblans pour ne pas dire le plus. C'est ce qui a causé l'empressement du public pour en avoir. La surprise a esté grande pour ceux qui croyoient qu'on leur en avoit envoyé de la main de Monsieur Person, lors qu'ils ont connu que ce n'estoit que des copies d'après luy. La supercherie a esté poussée si loin, que des Peintres ont osé prendre son nom pour debiter de leurs copies. Ce portrait avoit fait trop de bruit pour n'estre pas gravé. Il l'a esté par le sieur Drevet, qui loge rue S. Jacques, près de S. Severin, & qui en donne les Estampes pour un écu. Les curieux qui souhaiteront avoir des premieres tirées, ne doivent point perdre de temps, s'ils veulent satisfaire leur curiosité sur le peu qui en reste.

Ily a grand nombre de Mécontents en Angleterre, & la disgrâce de milord Churchill à qui le Prince d'Orange a osté toutes ses Charges, fait voir à ceux qui en sçavent le secret, qu'elle peut avoir de grandes suites, puis qu'elle vient de ce que la Femme de ce milord, Dame d'honneur de la Princesse de Danmarck, a excité cette Princesse à se paindre, de ce que le Prince d'Orange ne tient aucune des promesses qu'il a faites au Prince son mary, dont l'une étoit, de le faire Amiral. Elle a dit en se plaignant hautement, que si elle avoit creu que le prince d'Orange en eust usé de cette sorte, elle n'auroit pas consenti au traitement qu'il a fait au Roy son pere.

La Cour d'Espagne n'est pas plus tranquille, & la mesintel-



ligence est si grande entre ses deux Reines, que toute la Cour est divisée en deux partis. Chacun soutient si hautement celui qu'il a pris, que ceux qui les suivent ont des rubans à leurs chapeaux, qui font connoître s'ils sont dans les intérêts de la Reine Douairiere, ou de la Reine Regnante.

L'empressement des Irlandois pour passer en France est toujours le mesme, & quoy qu'on n'y en attendît plus depuis l'arrivé de M. de Sarsfield à Brest, il y est encore venu deux petits Bâtimens chargez de sept à huit cens hommes.

Ceux qui ont expliqué la dernière Enigme sur *la Lancet-  
te*, qui en estoit le vray mot, sont Mrs Turrault de la Cofsonniere, Chanoine de S. Pierre

du Mans, & mulin le jeune de la mesme ville, Vagnard, du Puits d'Amour, l'Abbé de Reilmiro; F. maroy, de la ruë de la Harpe; Coquebert de chez M. du Castel; le Chevalier Besnier, de Bellair, cy-devant Capitaine de la vieille Marine; le Gloüance, Chirurgien à Vannes en Bretagne; Ricquet, Commis de la Poste de la même ville; & Laurent Bouvier, Chirurgien au même lieu; Serein, Apotiquaire chez Madame; F. Messier de la Place S. Nizier de Lion; Etienne de la Ruë des trois petits Ecus à Troye; Leger Commissaire des Maréchauffées de Chartres & Chasteaudun; de Montfrery; le Petit, du grand Turc, ruë S. Honoré; le Bel esprit du Cerf volant de la mesme ruë; C. Aujoulat, sieur de



la Baume, René Lorillat, L'Abbé Pionneau, L'Illustre Bonnard de l'Hostel du Quesnoy, C. Hutuge d'Orleans, le Chevalier Loibel de la place Maubert, le Triumvirat de Bourg en Bresse; le Comte de Quermeno, l'Amant à loüer de la rue S. Martin, l'Ennemi des préjugés, de la rue de la Tifferandrie, le Beau tenebreux, de la rue de Jouy, le bon Beau pere du Chevalier de Bassigny & Horace, de la rue de la Cerisaye. Mesdemoiselles Ogier du coin de la rue de Richelieu, Nanette de la Croix blanche, la Charmante niece de Madame de la Neuville, proche le jeu de paume du Rempart à Soissons, Jeanneton Gueritant, de la rue des Lions, Baber Petit, de la rue Montmartre, la

la veuve Heron, de la rue Simon le Franc, le bas, son Aimable frere, le Juriste de la rue S. Germain, & le Vindictif du Puits d'Amour, Tonine, de la rue S. Roch, l'Obligante, du Quay des Augustins, les deux Charmantes sœurs du puits d'Amours: la plus Indifferente recluse du Faux-bourg saint Severe de Roüen: l'Aimable Croisette, de la rue du Chaume; la Charmante Beauceronne, de la rue Neuve S. Eustache: la Chaste Epouse du coin de la rue Vildot, Renaudot, de la rue du Petit-Lion: la Charmante Villomete: la Princesse Thomas de l'Isle, son fidelle Secretaire: le Berger Tircis à l'Anagramme *Siecle de fer*; la Marquise à l'Anagramme, *Pure image de vertu*: Diane de la Forest d'Acteon:

Feu. 1692.

K



la Defunte aux jours flez de  
soye : la Nimphe aimantée : la  
Bergere aux châtaignes ; la spi-  
rituelle Mere de l'aimable Fille  
de la rue S. Hiacinte , & son  
plus fidelle Amant, la charman-  
te Morandin de S. Etienne.

L'Enigme nouvelle que je  
vous envoie est de M. Co-  
miers.

## ENIGME.

**P**our s'addonner à ma profes-  
sion.

Il suffit d'estre adroit , & sans am-  
bition.

Du Peuple que je sers je sçay bien  
des misteres.

On permet que les Sœurs couchent  
avec les Freres ,

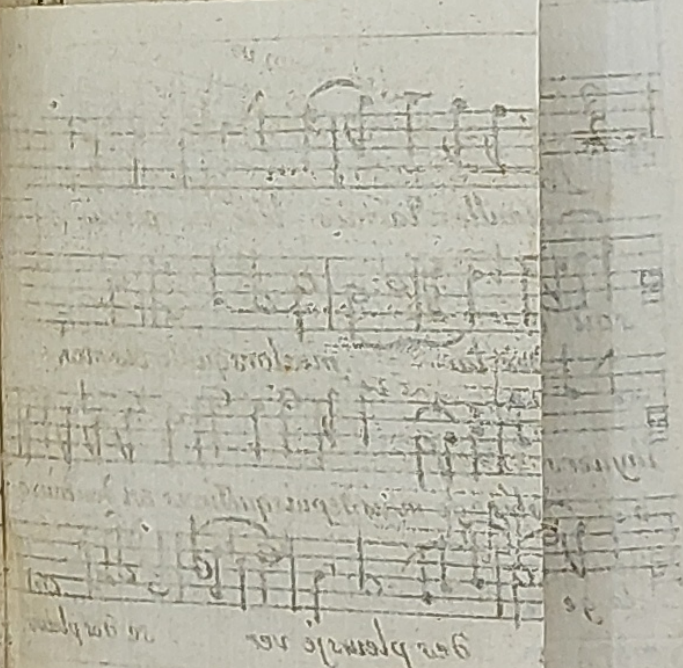
Et si l'on y souffroit un Roy.

Je serois pour luy sans employ,

Sans rien sçavoir dans la noire  
Magie ,

Et sans rien emprunter de l'art de  
Chirurgie .

*Parallèle*



mille alarmes,

L'Esté me remplissoit d'effroy,

Et l'Automne souvent me couloit  
bien des larmes.



la Defunte aux jours filez de  
soye : la Nimphe aimantée : la  
Bergere aux châtaiñes : la fin-

Lors que Tircis brûloit pour moy le retour du Printemps me causoit mille alarmes l'Esté me remplis-  
soit d'effroy et l'Automne souvent me causoit bien des larmes me causoit bien des lar- mes lorsque Tircis mor-  
tuoier seul seroisoit mes mortelles langueurs et de tous les plaisirs je reprenois usage mais depuis que Tircis est devenu  
la ge en tout temps je ver- re des pleurs en tout temps je ver- re des pleurs je ver- re des pleurs

avec les rieres,  
Et si l'on y souffroit un Roy,  
Je serois pour luy sans employ,  
Sans rien sçavoir dans la noire  
Magie,

Et sans rien emprunter de l'art de  
Chirurgie,  
J'affronte le premier tous les pas  
dangereux,  
Et fais quand il me plaist marcher  
droit les Boiteux.  
Si tu ne peux encore icy me recon-  
noistre,  
Dien te garde, Lecteur, de devenir  
mon Maistre.

Je croy que vous prendrez  
plaisir à chanter l'air nouveau  
dont vous allez lire les paroles.

## AIR NOUVEAU.

Lors que Tircis brûloit pour  
moy,  
Le retour du Printemps me causoit  
mille alarmes,  
L'Esté me remplissoit d'effroy,  
Et l'Automne souvent me coustait  
bien des larmes.



*L'Hiver seul finissoit mes mortelles  
langueurs,*

*Et de tous les plaisirs je reprenois  
l'usage,*

*Mais depuis que Tircis est devenu  
volage,*

*En tout temps je verse des pleurs.*

Je ne suis point surpris de l'empressement que vous avez de sçavoir le détail de ce qui s'est passé au mariage de Monsieur le Duc de Chartres, & de Mademoiselle de Blois. Tout ce qui s'est fait sous le regne du Roy a quelque chose de si distingué & de si différent de ce qui s'est vû jusques icy, qu'on ne doit pas s'étonner de la curiosité qu'il excite. S'il s'agit de Cōquêtes, elles se font avec une rapidité inouïe avant ce siècle. S'il est question de pitié, les

exemples en sont grands & nouveaux, & si quelques conjonctures importantes demandent des Fêtes, les moins préparées, & où l'on n'employe que le nécessaire, se font avec un éclat & un bon goût, qui fait distinguer la Cour de Louis le Grand de toutes celles qui ont le plus brillé, & qui peuvent prétendre quelque distinction dans l'Europe, ou pour mieux dire dans la terre entière. Je commence ce qui regarde le mariage dont j'ay à vous parler, par un article qui vous fera voir que jamais Souverain, en quelque siècle que ce soit, n'a fait des presens si considérables que sont les pierreries que le Roy a données à Mademoiselle de Blois. En voicy le dénombrement, & je vous en parle avec



certainitude, ayant eu le plaisir de  
les voir.

*Une parure de Diamans brillant,  
contenant*

Une paire de boucles d'oreilles.

Une paire de Pendans.

Une grande Attache de de-  
vant.

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un Nœud de derriere.

Quarante-huit Boutons.

*Une parure de Rubis, contenant*

Deux Poinçons.

Une paire de pendans.

Une grande Attache.

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un nœud de derriere.

Quarante huit boutons.

*Une parure de Saphirs, conte-  
nant*

Deux Poinçons.

Une paire de Pendans,

Une grande Attache,

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un Nœud de derriere.

Quarante huit boutons.

*Une parure de Topazes contenant,*

Quatre Poinçons.

Une paire de Boucles d'oreil-  
les.

Une paire de Pendans.

Une grande Attache.

Deux Attaches de poches.

Quatre Attaches de poches.

Un Nœud de derriere.

Quarante huit boutons.

*Plus,*

quatre vingt boutons.

Une Lasure.

Deux Tailles.

Vingt pieces pour chamarrer  
le devant,

Tout cela estant de Pierreries.



parfaites, & d'une grosseur qui en releve le prix, il seroit tres difficile de vous en marquer la juste valeur.

Le 17. de ce mois, jour destiné pour la cérémonie des fiançailles, Monsieur le Duc de Chartres, accompagné de Mr de Blainville, Grand Maître des cérémonies, & de Mr des Granges, Maître des Cérémonies alla prendre Mademoiselle de Blois dans son appartement & il l'amena au grand Salon de l'appartement du Roy. Ce Prince avoit un habit de brocard d'or, couvert de dentelle, sçavoir les chausses, le pourpoint, & le manteau. Des diamans, & des émerandes servoient par tout de pied à cette dentelle, & la garniture de cet habit estoit d'un ruban couleur

de rose pâle mêlé d'un ruban d'or.

Le fond de la robe de Mademoiselle de Blois estoit d'une étoffe d'or liserée d'un filet noir; qui formoit de petites fleurs. Les bords de cette robe estoient bouillonnez on fraisez d'un point d'Espagne d'or. La jupe estoit d'un fond d'argent & à petites rayes gris de lin, garnie de distance en distance, d'un point d'Espagne d'or en cerceau, le tout si bien entendu, & si bien travaillé, que cet habit estoit l'ouvrage de plusieurs mois. La garniture estoit de diamans & de rubis. La Princesse estoit coëffée de ses propres cheveux, qui sont d'une tres-grande beauté. Ils étoient mêlez de nompareille verte & de dia-



mans, au dessus desquels étoit un gros ruban vert & or. Elle avoit une mante de réseau d'or, dont les bords estoient garnis d'un point d'Espagne d'or.

Le Roy estoit habillé de velours noir brodé d'or à plein, avec les boutons de Diamans dont je vous ay déjà parlé autrefois, & tout ce qui peut rendre complete la garniture nécessaire pour un habit, dont il n'y a point de termes qui puissent bien vous exprimer la richesse, puis qu'il peut passer pour unique dans le monde,

Monsieur avoit un habit de brocard d'or, tout garny de point d'Espagne d'argent, avec des boutons de Diamans. Les Princes, les Princesses, & les plus grands Seigneurs de la Cour, & tous ceux qui estoient

nommez pour danser au Bal qui devoit suivre les Fiançailles, avoient des habits, ou brodez, ou de brocard d'or ou d'argent, tout couverts de points de la même richesse. Toutes les Dames nommées aussi pour le bal, avoient des garnitures de Pierreries, & il y avoit peu de Seigneurs du Bal dont les habits n'en fussent garnis. La ceremonie des Fiançailles fut faite dans le Cabinet de Sa Majesté, par Mr le Cardinal de Bouillon; Grand Aumônier de France, & le Contrat fut leu par Mr de Ponchartrain, Ministre & Secrétaire d'Estat, accompagné de M. le Marquis de Torcy Secrétaire d'Estat, & signé par le Roy, Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Madame,



Monsieur de Chartres, Mademoiselle, Mademoiselle de Blois, les Princes & les Princesses, dont ceux qui devoient avoir l'honneur de dancer, estoient parez de la maniere que je viens de vous marquer. Je vous en donneray la liste à la fin de cet article, ne croyant pas devoir interrompre le fil de cette narration. Au milieu du bal qui fut fait dans une tres-grande Salle du grand appartement du Roy, destinée pour ces divertissemens, & dans laquelle il y a deux tribunes pour les violons, on vit paroistre une colation aussi galante, que magnifique & bien entendüe. Elle estoit précédée de plusieurs personnes, destinées pour servir, avec des serviettes sur le bras. On vit ensuite

avancer huit grandes machines, portées chacune par quatre hommes qui tenoient chacun, de grands anneaux dorez d'or bruni. Ces machines avoient plusieurs étages, & ceux de dessus portoient un grand nombre de corbeilles, remplies de confitures seches. Entre tous ces étages & le bas de la machine, il y avoit un jour qui laissoit voir comme un grand parterre chargé de fruits, & ces fruits estoient dans des corbeilles de toutes sortes de figures, & qui suivoient le plan de chaque machine. Ce fruit parut encore plus à découvert, quand les corbeilles, qui estoient au dessus, furent, ou enlevées, ou dépouillées de ce qui les remplissoit. Il y avoit entre ces huit machines plusieurs Offi-



ciers, portant des souscoupes, les unes remplies de verres & les autres de caraffes pleines de toutes sortes de liqueurs & d'eaux glacées. Tout cela estoit suivi de trente hommes, portant des corbeilles où les fruits & les confitures seches composoient autant de pyramides, & comme les fruits & les confitures, tant de ces corbeilles, que de celles des huit grandes machines, estoient tout couverts de fleurs, toute la sale paroissoit un parterre émailié de diverses couleurs. Il y avoit encore entre ceux qui portoient ces corbeilles, des Officiers, portant des liqueurs, des eaux glacées, & ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'ils estoient plus de cent, tous Officiers du Chasteau de Versailles, & ayant

des juste-au-corps de drap bleu, garnis de galon d'argent.

Le 18. Monsieur le Duc de Chartres alla prendre Mademoiselle de Blois dans son appartement avec les mesmes ceremonies que le jour précédent. Ce Prince avoit un habit de velours noir brodé d'or. Les chausses estoient brodées par bandes, & les vuides garnis de Perles & de Diamans. Le pourpoint estoit de mesme, & le devant du manteau, couvert des gros Diamans de Monsieur. La garniture estoit d'un ruban or & couleur de feu, avec des plumes de la mesme couleur. L'habit de la Princesse estoit d'une tres-riche étoffe d'argent, tout garny d'un Point d'Espagne d'argent, & tout brillant de Pierreries. Ils se rendirent



dans la grande Galerie, où estoient Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Madame, les Princes & Princesses avec des habits differens de ceux qu'ils avoient la veille, mais qui n'estoient pas moins riches. Celuy de Monsieur estoit de velours noir brodé d'or à plain, & garni de Rubis. Le Roy estant venu, toute la Compagnie alla à la Chapelle du Chasteau. Monsieur de Chartres & Mademoiselle de Blois marchaient devant le Roy qui estoit environné & suivy de toute la Cour, & ils furent placez sur les degrez qui sont au bas de l'Autel devant le Prié Dieu de Sa Majesté. On leur donna l'Eau Beniste avant que de la presenter au Roy. Lors que M. le Cardinal de Bouillon demanda à

Monsieur le Duc de Chartres *s'il prenoit Mademoiselle de Blois pour Epouse*, il fit une réverence au Roy, à monsieur & à madame, comme pour demander leur consentement, & Mademoiselle de Blois n'en fit qu'au Roy. A l'Offertoire Monsieur le Duc de Chartres, & Madame la Duchesse de Chartres allerent à l'Offrande, & y furent conduits par le Grand Maistre des Ceremonies, le Grand Maistre ayant présenté le Cierge à Monsieur le Duc de Chartres, & le Maistre à Madame la Duchesse de Chartres. Le Poesse fut tenu par M. l'Evesque d'Orleans, Premier Aumosnier du Roy, & par M. l'Abbé Fleury, Aumosnier de quartier.

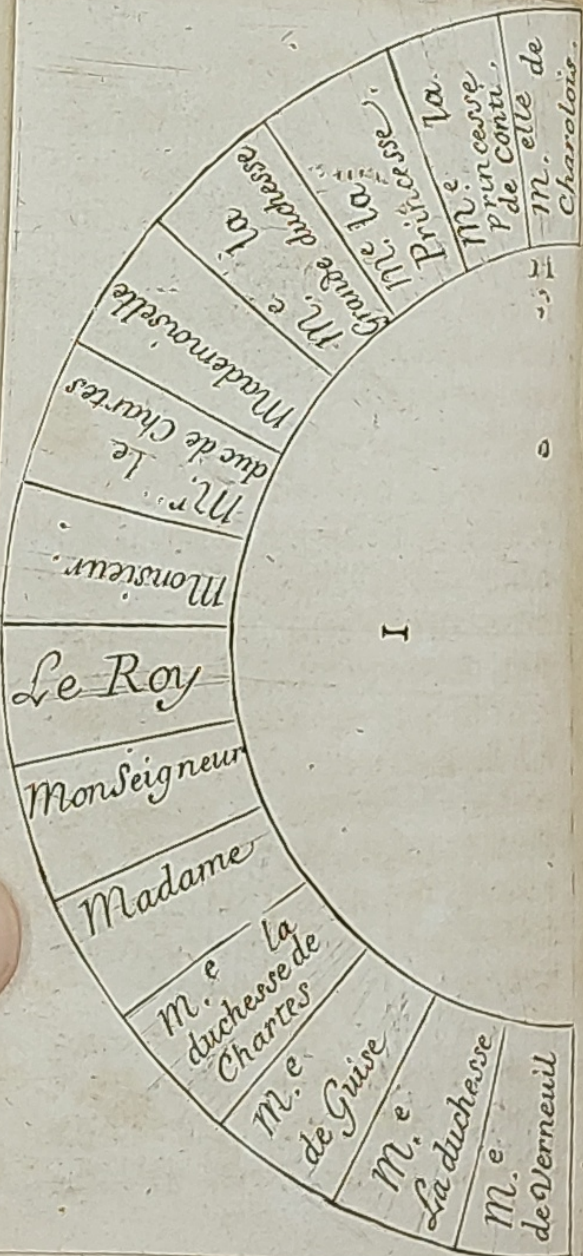
A la fin de la cérémonie, le



Registre de la Paroisse ayant esté apporté au Roy, Mr l'Evesque d'Orleans presenta la plume à Sa Majesté, en présence du Curé. Ce Registre fut signé par le Roy, Monseigneur le Dauphin, Monsieur & Madame, Monsieur le Duc de Chartres, Madame la Duchesse de Chartres, & Monsieur le Prince. Toute la Cour accompagna ensuite le Roy dans son appartement, & Madame la Duchesse de Chartres y fut conduite par M. le Marquis de Villars, son Chevalier d'honneur, & par M. le Comte de Fontaine-Martel, son premier Ecuyer, qui commencerent par-là à entrer en fonction de leurs Charges.

Le Roy avoit ce jour-là un habit de brocard d'or, brodé





## GALANT. 237

d'argent & une attache de fort grands diamans sur l'épaule, au lieu des nœuds de rubans que l'on y met ordinairement. Monseigneur estoit en juste-au-corps de velours noir tout uni, ce qui faisoit mieux briller tous les gros Diamans de la Couronne qui étoient dessus, & dont il avoit pour plusieurs millions. Sa Majesté donna à dîner dans l'appartement de la feuë Reine. Vous trouverez dans le papier marqué. I de quelle maniere estoit la table; & les rangs que tenoient les Princes & princesses, qui eurent l'honneur d'y avoir place. Le lieu où se donna le repas étoit magnifiquement paré. Je ne vous dis rien de la somptuosité des services, non plus que de l'abondance & de la delicatesse des mets. Il suffit



de vous dire, que le Roy donnoit ce repas pour vous faire entendre qu'il auroit esté difficile, qu'on eût pû y souhaiter quelque chose. L'apresdînée, il y eut grands appartemens, où le Roy d'Angleterre serrouva. On y joua gros jeu, & on y chanta quantité des plus beaux endroits de la Musique de feu monsieur de Lully. Le soupé que le Roy donna le soir dans le mesme lieu, ne peut estre égalé que par le dîner dont il avoit esté precedé, si ce n'est que l'éclat des lumieres faisoit paroistre, & le lieu, & le repas, encore plus magnifiques, les pierreries dont les habits de toutes personnes distinguées de la Cour étoient garnis, brillant alors beaucoup davantage. Il y eut plus de couverts à cette







nance en permet ; mais aussi Sa Majesté avoit voulu, que le petit nombre dont elle estoit composée, fût aussi parfait, & aussi bien travaillé qu'il le pouvoit estre. On voyoit sur le dessus d'une de ces pieces un bas relief, où estoit représentée Venus à la toilette, servie par les Graces, & par les Amours, & les ornemens du corps de la mesme piece, représentoient les ondes de la Mer. On remarquoit sur d'autres pieces plusieurs autres bas reliefs, dans lesquels on voyoit la Fidelité, & la Fecondité représentées, & le tout estoit orné de médailles d'hommes & de femmes coëffez à l'antique, d'entrelats & de divers autres ornemens, maniere de Mosaique ; mais sans confusion, ce qui en fai-

soit paroistre le bon goût. Toute l'argenterie de cette toilette est de Mr de Launay, dont les Ouvrages sont si estimez, & si recherchez. Je ne vous dis rien des étofes & des points de la toilette, vous jugez bien que tout y estoit égal en beauté. Je ne vous dis rien non plus d'un grand nombre d'habits, ny des points, dentelles & pierrieres qui ont accompagné la toilette. Le détail des broderies, & de la richesse des étofes, suffiroit pour remplir ma Lettre, & vous pouvez bien vous imaginer toutes ces choses, en vous représentant celui qui en faisoit present. La benediction du dit fut faite par Mr le Cardinal de Bouillon. Le Roy d'Angleterre donna la chemise à Monsieur le Duc de Chartres, &



Madame la donna à Madame la Duchesse de Chartres.

Le mardy, il y eut encore bal. Monsieur le Duc de Chartres y parut avec un habit de velours cramoisy dont le dessein estoit si bien entendu, que les perles & les diamans dont il estoit presque tout couvert, entroient dans celuy de la broderie. Tous les habits de Monsieur le Duc de Chartres, étoient du dessein de M. Berrain, qu'il suffit de vous nommer, pour vous en faire conoistre la beauté. Monsieur le Duc de Chartres changea encore d'habit, les trois jours suivans. Il en mit un le Mecredy de drap gris blanc, brodé d'or avec un peu de soye couleur de feu, ce qui assortissoit à une veste d'étoffe d'or. Le Jeudy, ce Prince en prit

prit un de velours noir avec de grands agrémens d'or, & celuy qu'il mit le lendemain estoit de drap rouge brodé d'or.

M. le Duc de Chartres sera servy par les Officiers de Monsieur, qui à mesure qu'ils sortiront de quartier, en serviront un chez ce Prince, comme font les Officiers du Roy chez Monseigneur le Dauphin, parce que l'on ne fait point de Maison aux Princes dont les Officiers doivent passer à leur service après la mort des Souverains, ou des Princes leurs Peres. Les Officiers qui ont esté nommez pour servir Madame la Duchesse de Chartres, sont,

Madame la Maréchale de Rochefort, Dame d'honneur.

Fevrier 1692.

L



Madame la Comtesse de  
Mailly, Dame d'atour.

M. le Marquis de Villars,  
Chevalier d'honneur.

M. le Comte de Fontaine-  
Martel, premier Ecuyer.

Deux Ecuyers.

Madame de Saint Just, pre-  
miere Femme de Chambre.

Neuf Femmes de Cham-  
bre.

M. de S. Pré, Secrétaire des  
Commandemens.

Mrs Silvain & Fremont,  
Maistre d'Hostel.

M. Fronton, Contrôleur  
general.

Deux Contrôleurs Cleres  
d'Office.

Deux Gentilshommes Ser-  
vans.

Un Aumônier.

Un Chapelain.

Un Clerc de Chapelle.

Six Valets de Chambre.

Trois Garçons de la Cham-  
bres.

Un Huissier de Chambre.

Un Huissier de Cabinet.

Un Huissier d'Anti-cham-  
bre.

Un Ecuyer Cavalcadour, &  
Gouverneur des Pages.

Voicy la liste de ceux qui  
ont dansé au Bal qui fut don-  
né le jour des Fiançailles, &  
que je me suis engagé de vous  
envoyer au commencement de  
cet Article.



Monseigneur le Duc Mademoiselle  
 de Bourgogne  
 Monsieur le Duc Mlle de Blois  
 de Chartres  
 M. le Duc. Me Despinoy  
 M. le Prince de Me la Duchesse de  
 Conty. Choiseul  
 M. le Comte de Tou. Me de Quelus.  
 louze.  
 M. Le Chev. de Sully. Me de Valennois  
 M. le Comte de Mlle d'Armagnac  
 Brione.  
 Le Prince Camille. Me d'Enrichemont  
 M. D. spinoy. Mlle de Tourbe  
 M. de la Chastre. Mlle de Melun.  
 M. le Cote de Crussol. Mlle de la Tremouille  
 M. de Bouligneux. Me de Medavy  
 M. de Schepy. Mlle de Menetou.  
 M. de Nogent. Mlle de Chasteauneuf  
 M. le Vidames de Mlle de Souches.  
 Chartres.  
 M. Dalincourt. Me de Florenfac.  
 M. de Monbrón. Mlle de Moreuil.  
 M. de Vins. Me de la Fayette.  
 M. de Cossé. Mlle Fustemberg.  
 M. le Chevalier de Me de la Vicville.  
 Bouillon  
 M. de Grignon. Me de Mongon.  
 M. le Chevalier de Mlle Souville.  
 Mirepoix.  
 M. le Prince d'Enri. Me de la Porte.  
 chemont.

Le bon air & la grande pa-  
 rure ne firent pas seulement  
 distinguer Monseigneur le Duc  
 de Bourgogne dans le Bal, mais  
 ce Prince charma aussi par la  
 maniere dont il dansa.

La Ville de Chartres ayant  
 député M. Mirole, Lieutenant  
 General, & President, avec  
 deux Echevins pour faire com-  
 pliment à M. le Duc, & à Mada-  
 me la Duchesse de Chartres sur  
 leur mariage, il dit à ce Prince  
*que l'ayant felicité sur sa Campa-*  
*gne, il venoit encore le faire sur ses*  
*premieres inclinations. Il luy mar-*  
*qua ensuite que S. A. R. n'avoit*  
*pû faire un plus beau choix que de*  
*jetter les yeux sur une Princesse*  
*de France, dans laquelle il recon-*  
*noissoit la sagesse prématurée, la*  
*douceur & l'humanité des Bour-*  
*bons. Il comparale Prince & la*



Princesse à deux Miroirs opposés qui se repètent l'un l'autre. Ayant ensuite esté conduit chez Madame la Duchesse de Chartres, il luy parla de la sorte.

MADAME

Il ne manquoit plus au bonheur de la Ville de Chartres, que de compter V. A. R. au nombre de ses Princesses. Cette Ville a esté depuis long temps le partage des Fils & des Filles de France. Nous eusmes l'honneur il y a quelques années d'y saluer au nom de la Ville V. A. R. lors que ses graces naissantes commençoient à faire l'admiration de la Cour. Nous y reconnusmes dès lors le rare mérite & les vertus Royales qui ont charmé Monseigneur Vostre Epoux. Il sera un grand Prince, Madame, il le marque bien par ses premières inclina-

tions, & nous nous flatons que vos Altesses Royales rendront un jour recommandable le nom de nostre Ville, & qu'elles la feront connoître aux Peuples les plus éloignés. Toute la France, Madame, est en joye de vous voir unir ensemble le sang de ses Rois, & nous souhaitons, que de cette belle union de nos lis puisse naître un jour une longue suite de Princes conquérans, qui soient dignes de sortir de Louis le Grand.

Le Chapitre de l'Eglise de Chartres a aussi député M. l'Abbé Robert, Chanoine, Archidiaque & grand Vicaire de Chartres, accompagné de trois autres Chanoines pour faire ses complimens. Il parla ainsi à Monsieur le Duc de Chartres.

MONSEIGNEUR.  
Ce seroit peu pour nous d'ad-



mixer avec toute la France les grands talens & les vertus dont il a plu au Ciel de combler Vostre Altesse Royale & qui la rendent encore plus recommandable par l'excellence de son mérite personnel, qu'Elle n'est distinguée par son rang & par sa naissance.

Nous appartenons à V. A. R. L'honneur qu'Elle nous fait de porter le nom de Duc de Chartres, nous donne lieu de nous regarder comme la premiere Eglise, & cette liaison si heureuse & si honorable, nous acquiert, Monseigneur, quelque droit de prendre part à toute vostre gloire. C'est aussi ce qui nous engage à offrir à Dieu des prieres continuelles pour la conservation de V. A. R.

Nous n'avons pas manqué de les redoubler dans l'occasion de vostre Mariage, & nous venons vous assurer non seulement de l'exactitude avec laquelle nous les con-

tinuerons, mais de plus que nous nous acquitterons de ce devoir avec tout le Zele que la plus forte inclination & le plus profond respect peut nous inspirer.

Le compliment qu'il fit ensuite à Madame la Duchesse de Chartres, fut conçu en ces termes.

MADAME,  
La devotion de Nostre-Dame de Chartres est hereditaire dans la Maison de France; & nous ne doutons point que V. A. R. en qui on a vu dès son enfance la religion & la pieté des Rois dont elle est issue, ne suive leur exemple dans cette si ancienne & si sainte devotion.

Nous osons mesme espérer que vostre heureux Mariage vous ayant donné le nom de Duchesse de Chartres, ce vous sera un nouveau motif de confiance à la Sainte Vierge qui est



honorée dans l'Eglise de Chartres,  
 & mesme avant la Naissance de  
 I. C.

Nous ne manquerons pas de  
 continuer nos prieres, comme nous  
 le devons, pour l'accomplissement de  
 tous vos souhaits, & nous prenons  
 la liberté de demander à V. A. R.  
 l'honneur de sa protection & de sa  
 bienveillance.

M. Robert qui a prononcé  
 ces complimens, est frere de  
 M. le Procureur du Roy de  
 Paris, & de M. le grand Peni-  
 tencier. Le merite de cette fa-  
 mille est si connu, & si distin-  
 gué, qu'on peut dire qu'elle est  
 au-dessus des loüanges.

Je vous parleray le mois pro-  
 chain de ce qui s'est passé au  
 Palais Royal, le jour que le Roy  
 y a amené Madame la Duchesse  
 de Chartres.

Je viens d'apprendre, que  
 les douze Bâtimens Marchands  
 qui avoient échapé à nos Vais-  
 seaux, commandez par M. le  
 Chevalier des Augers, ont tous  
 échoiré sur les Côtes de Bis-  
 caye. On a eue nouvelles que M.  
 le Marquis de Nesmond est ar-  
 rivé à Bellisle avec quatre Pri-  
 ses. Il y en a une Angloise, &  
 une Hollandoise. La premiere  
 faisoit route vers l'Amerique,  
 & les autres vers Corosol. Tou-  
 tes les quatre estoient de qua-  
 rante Canons ou environ, &  
 fort richement chargées.

Les François estant supe-  
 rieurs par tout, n'inquietent  
 pas seulement leurs ennemis;  
 mais ils agissent, & M. de Me-  
 lac estant descendu à Manhein  
 avec trois cens hommes d'In-  
 fanterie, y a fait de grandes



executions militaires, & qui ont jeté l'épouvante dans tout le Pays. M. le Comte de Talhard a aussi fait une course au-delà du Rhin, jusques à Elbron & il y a non seulement mis tous ceux du Pays à contribution; mais il leur a mesme fait promettre de payer les arrerages échus du temps que Mayence estoit au Roy, & pour sûreté de cette promesse. Il a emmené vingt-cinq Orages. Cette action est si éclatante & si hardie, qu'on peut dire, qu'elle est toute Françoisse.

Le mardy vingt six de ce mois, Monsieur de Montholon fut reçu en la Charge de premier President au Parlement de Normandie, & y prit séance le mesme jour à l'Audience de la Grand' Chambre.

Monsieur du Sortoir, Avocat, s'estant trouvé chargé de la premiere Cause qui fut proposée devant luy, ne manqua pas de remplir l'attente publique, par le tour ingénieux qu'il prit, pour mettre dans un beau jour les vertus personnelles de M. le premier President, & celles de ses Illustres Ancestres. Il a un talent particulier pour ces sortes d'Ouvrages. Le discours éloquent qu'il avoit fait sur la presentation des Lettres du Gouvernement de la Province, pour M. le Maréchal Duc de Luxembourg, ne permet pas d'en douter. Il estoit bien juste, qu'après avoir eû l'honneur d'avoir esté choisi, pour parler pour le Gouverneur, il eût aussi celui, de porter le premier la parole devant ce nou-



veau Chef de la Justice. Mrs Gobbe & de Bordeaux parlerent dans la même Cause, & chacun d'eux fit aussi un compliment.

Les dernières Lettres de Turquie portent, que le Musti ayant esté consulté par le Grand Seigneur, sur le fait de la Guerre & de la Paix, a protesté que Sa Hauteſſe étoit obligée en conscience à continuer la Guerre contre les Polonois, les Allemans, & les Venitiens. Elle fut ensuite résolue dans le Divan, & douze Bachas, promirent de fournir soixante & dix mille Turcs, & l'Agas des Janissaires en promit vingt mille de ses millices pour le premier d'Avril. On résolut en même-temps, que ce jour-là les Troupes commenceroient à

marcher vers Belgrade, & que pour cela on exposeroit la queue de Cheval le premier de Mars. On résolut encore, que l'Armée Navale seroit augmentée de plusieurs Galeres & Vaisseaux. Le Kan des Tartares a assuré de nouveau, qu'il joindroit le Grand Vizir en Hongrie avec trente mille hommes & que les Moscovites n'entreprendroient rien contre la Krimée. Le Grand Seigneur a envoyé quarante-cinq mille Richedales au Comte Thekely. Je suis Madame, Votre, &c.

## A V I S.

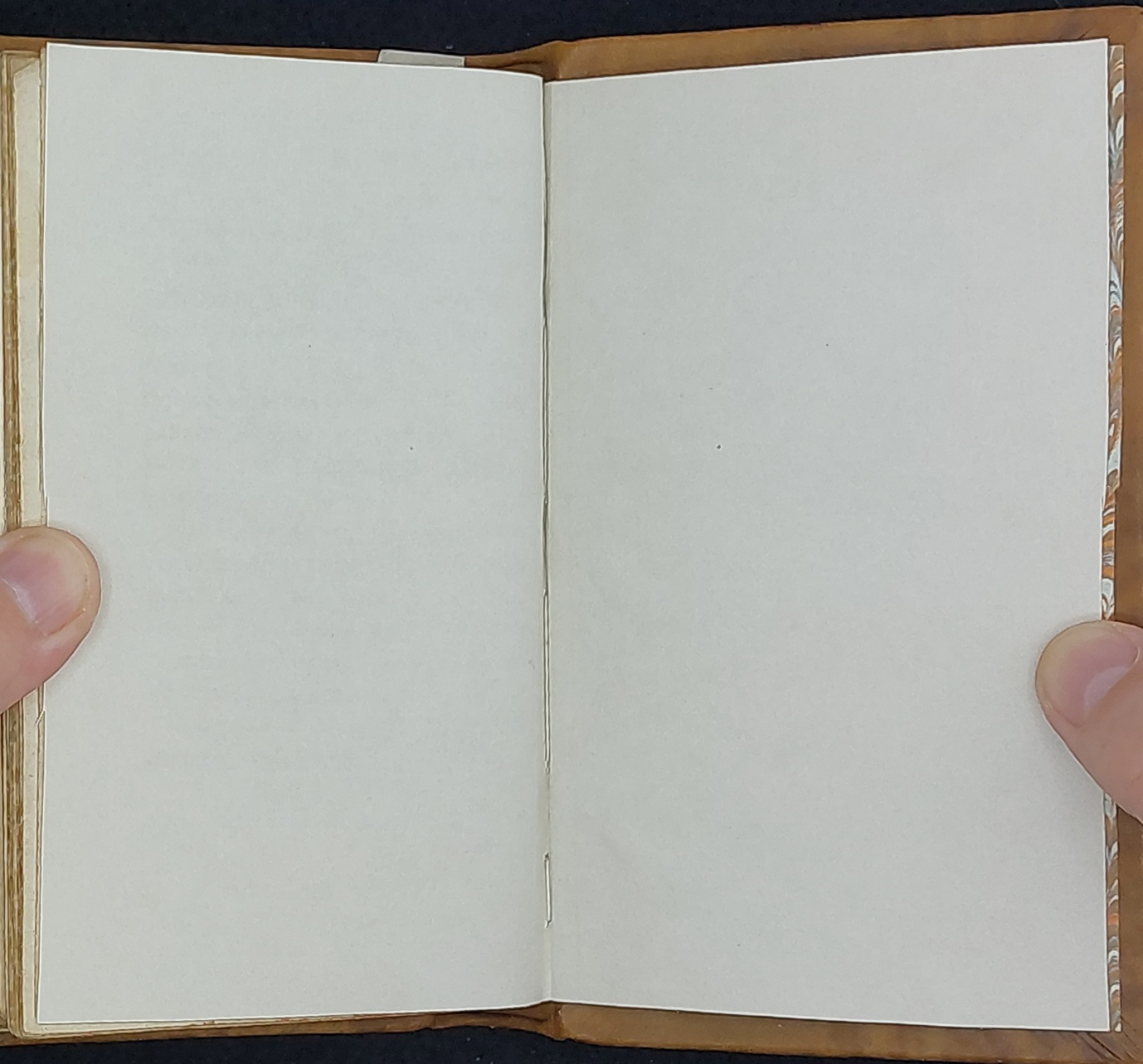
A Paris, 29. de Fevrier 1692.  
On continue les entretiens en forme de Pasquinades dont l'onzième sera débité le 25. de Mars. Le bon accueil que fait le Public à cet Ou-



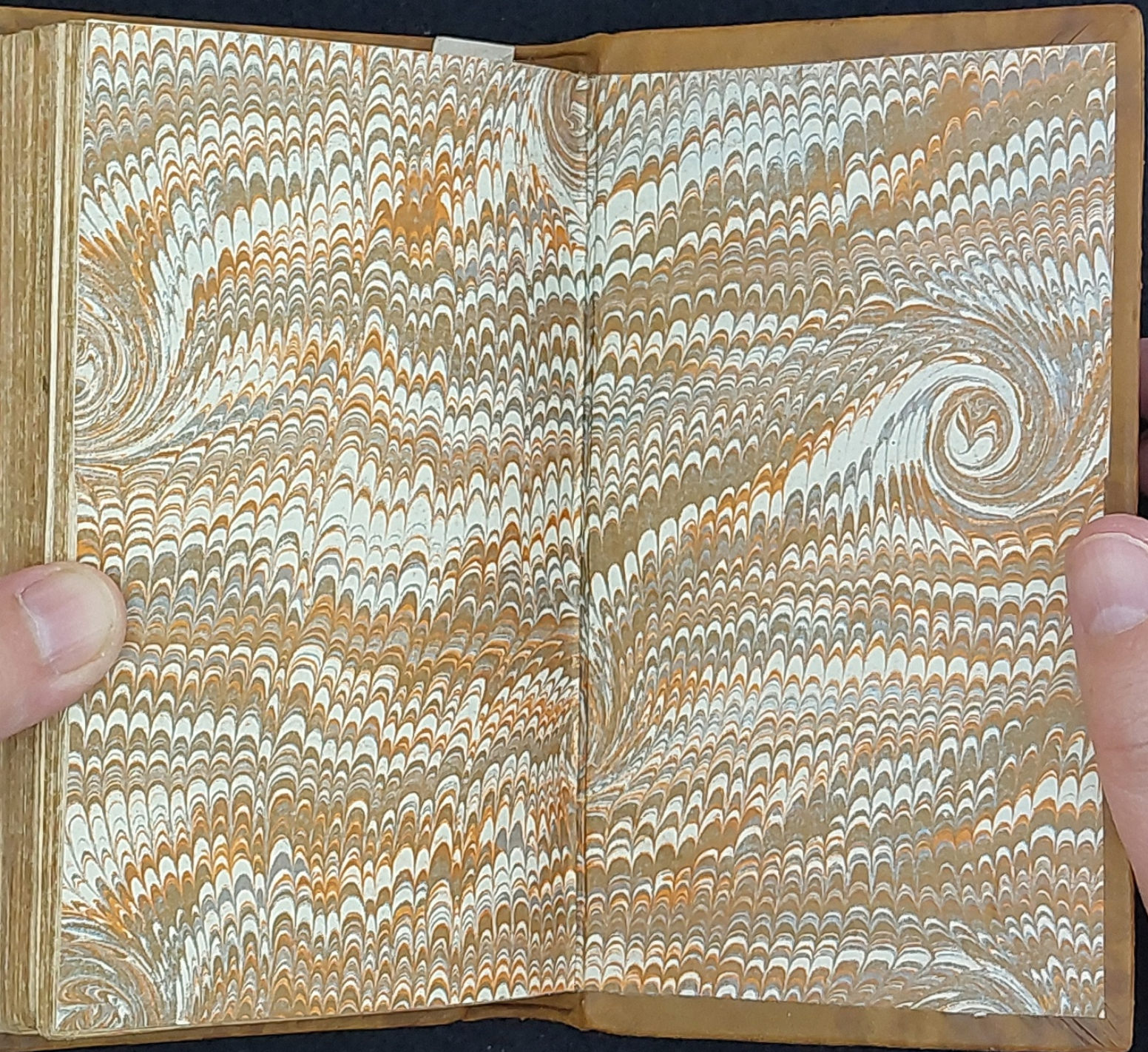
vrage oblige l'Auteur d'en donner la suite. Quand il aura achevé l'Histoire du Prince d'Orange, qui ne contiendra plus que deux Entre-tiens, il passera à d'autres matieres, qu'il renfermera souvent dans un seul, & qu'il poussera quelquefois jusques à deux, mais sans l'étendre jamais davantage, afin de satisfaire ceux qui aiment les nouveautés.

On donne avis que les Conférences ordinaires pour la recherche & verification des nouvelles Découvertes, se tiendront dorénavant tous les Vendredis à trois heures après midy, à l'entrée de la rue de Guenegaud, premiere porte, à main gauche.

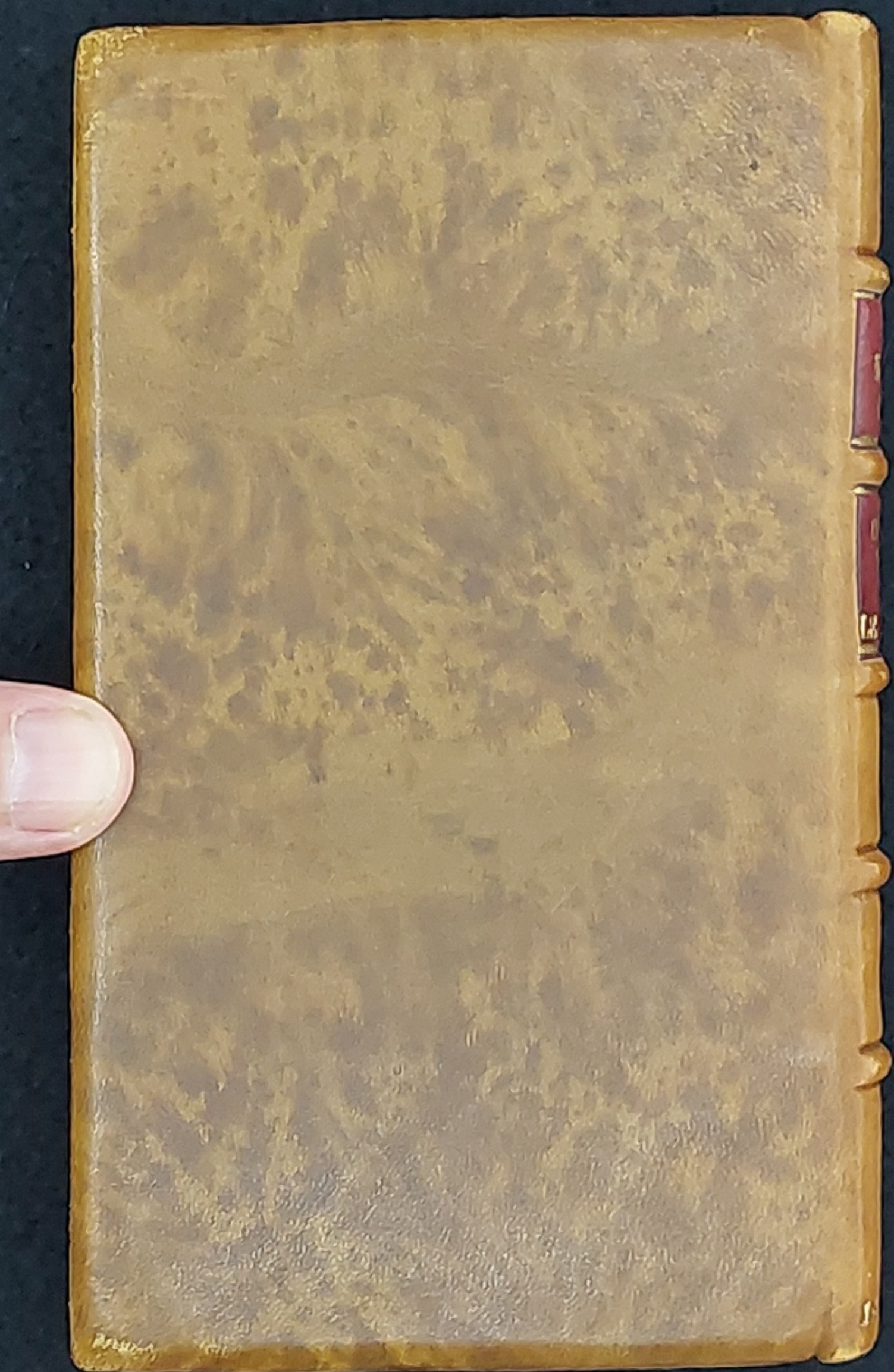
















MERCURE  
GALANT

DÉDIÉ A  
MONSEI-  
GNEUR  
LE DAUPHIN



1692

J.-P. DAUL